

JANVIER 2024



commune de
Saint Corneille

www.saint-corneille.fr

LE CORNÉLIEN



le BULLETIN d'informations municipales de Saint-Corneille

SOMMAIRE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE SAINT CORNEILLE

LE MOT DU MAIRE	3
LES FINANCES	4 7
LES ÉLUS	8 9
LES COMMISSIONS	10 14
LA VIE SCOLAIRE	15 17
LA VIE LOCALE	18 39
LES ASSOCIATIONS	40 46
JEUX	47



100 ANS DU MONUMENT AUX MORTS

**Le Monument aux Morts
de Saint-Corneille
Une histoire mouvementée**
P26 - VIE LOCALE

Le Cornélien

Directeur de publication : Michel Pré

Commission de communication :
Malika PLANCHE, Aurélie BARRÉ,
Christelle LEVASSEUR, Martine EVRARD,
Annick RICHARD, Karine BLIN,
Fabien POIRRIER, Katy GUERIF

Impression :
ITF imprimeurs - 2210.1139
02 43 42 00 38

Bulletin tirés à 650 exemplaires.



MOT DU MAIRE



MICHEL PRÉ MAIRE DE SAINT-CORNEILLE

Nous sommes dans une période agitée avec les exactions des terroristes du Hamas en Israël, ceci a bien sûr des répercussions en France avec des actes antisémites et des attentats faisant régner une atmosphère rappelant les années sombres de notre histoire.

Je voudrais rendre hommage à Dominique Bernard professeur à Arras assassiné par un terroriste islamique, parce qu'il incarnait la transmission et la permanence des principes qui fondent la France, soyons tolérants et que chacun fasse un pas vers l'autre pour vivre dans la paix et le respect de nos lois en respectant notre laïcité et nos traditions Françaises.

Le carnet rose de la commune de Saint-Corneille pour cette année 2023 sera comme l'on dit dans le vin, « UN GRAND CRU ».

L'ouverture d'une 8^{ème} classe jamais atteinte à Saint-Corneille, récompense le développement et la dynamisation de notre commune engagés par l'équipe municipale depuis le début de notre mandat.

La commune a eu l'honneur de recevoir M. Le Préfet et trois fois M. Le Sous-Préfet pour des échanges et des réunions de travail concernant le PLUI.

Vous avez pu remarquer que le centre de notre village était en pleine mutation, nous avons lancé un programme de redynamisation fin 2022 avec le rachat de la maison 27 Grande Rue (à côté de la boulangerie). Son entière rénovation a permis d'accueillir début décembre Chloé PASQUIER, fleuriste. Le coût de cet investissement avec travaux : 205 000 € TTC.

Nous avons également racheté l'épicerie à M. et Mme BEAUDOUX en juillet afin de pérenniser ce commerce de proximité tant nécessaire à nos administrés. Le fonds de commerce a été vendu séparément à Sophie CHOPLAIN qui a repris les commandes de l'épicerie le 2 décembre après 4 semaines de travaux. Le coût de l'investissement avec les travaux dans la partie épicerie (mise aux normes, électricité, plomberie, sanitaire et aménagement) s'élève à 140 000 € TTC.

Nous avons accueilli au 1^{er} juin, Sandy INIGUEZ, Psychomotricienne, dans le cabinet à côté de notre infirmière. Et le 1^{er} août, Lucie BRUNEAU, Photographe, qui a ouvert derrière la Mairie le Studio Lubphoto, où vous pourrez faire des photos d'identités, mariages, familles, etc...

Je vous demande de réserver un accueil chaleureux à nos quatre nouvelles commerçantes et n'hésitez pas à leur rendre visite.

2023, c'est l'année de l'ouverture de notre City Stade, et, également la mise en service de la vidéoprotection, deux événements inaugurés le 6 octobre par M. Le Sous-Préfet et de nombreux élus.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, nous avons, devant un nombreux public, célébré le centenaire du monument aux morts avec des émotions fortes lors de l'interprétation de la Marseillaise par 32 élèves de notre école.

2024 sera l'année de la continuité du programme de redynamisation du centre bourg avec les travaux de réhabilitation du logement au-dessus de l'épicerie et la destruction de l'ancienne réserve du café pour reconstruire un bâtiment de 60m² dédié à une profession libérale de santé.

Pour tout ce programme de redynamisation de notre centre du village estimé à 450 000 € HT avec les acquisitions foncières, j'ai réussi à obtenir 127 120€ de subventions provenant de l'état et du département.

De plus, d'importants travaux débiteront au groupe scolaire avec l'isolation des bâtiments et le remplacement des 3 chaudières à gaz par une seule chaudière à bois granulés. La mise en service est programmée pour la rentrée 2024. Ces travaux permettront une économie d'environ 43% sur la facture énergétique et une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre. Le coût des travaux de 224 000 €HT est subventionné à 74%, le restant est à la charge de la commune soit 59 000 €.

L'équipe municipale reste mobilisée pour 2024 avec beaucoup de travail et de réunions pour mener toutes ces réalisations à leurs termes.

Je vous souhaite une bonne année 2024 ainsi qu'à vos proches en gardant l'espoir que cette période agitée cesse et redevienne plus paisible dans notre commune de Saint-Corneille où il fait bon vivre.

LES FINANCES

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Celui-ci peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante. Il est composé d'une section fonctionnement liée à la gestion courante des services municipaux et d'une section investissement liée aux projets structurants, travaux, acquisitions immobilières...

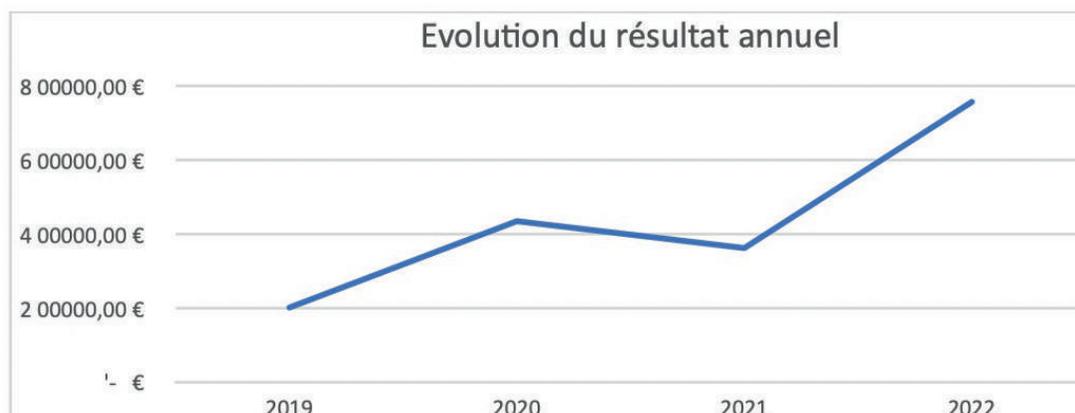
LE REALISE 2022.

Vous trouverez ci-dessous, par postes de dépenses et de recettes, le détail du compte administratif du budget principal pour l'année 2022.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Résultat reporté 2021	362 204
FOURNITURES	82 456	RECETTES FISCALES	641 858
PRESTATION DE SERVICES	177 144	AUTRES PRODUITS	33 620
FRAIS DE PERSONNEL	395 563	ATTENUATION DE CHARGES	1 681
CHARGES DE GESTION COURANTE	152 801		
ATTENUATION DE PRODUITS	80 704		
		DOTATION DE L'ETAT	314 909
CHARGES FINANCIERES	3 350		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	7 121		
		PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE DE LA COMMUNE	120 642
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT - AUTOFINANCEMENT			
Total dépenses de Fonctionnement	899 137	Total Recette fonctionnement	1 474 914
Résultat de la section Fonctionnement : + 575.777€			
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Résultat reporté 2021	238 829		
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DET	36 015	AUTOFINANCEMENT	
		DOTATIONS FCTVA TLE et réserves	312 477
ACQUISITION ET TRAVAUX	397 936	SUBVENTION	97 667
		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 421
		IMMOBILISATION EN COURS	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		NOUVEAUX EMPRUNTS	400 500
Reste à Réaliser	97 901	Reste à Réaliser	135 250
Total dépenses d'Investissement	770 680	Total recettes d'investissement	952 315
Résultat de la section Investissement : +181.635€			

SOIT UN RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2022 DE : +757 412 €

LES FINANCES



La part des dotations de l'état baisse dans notre budget communal passant de 32% en 2021 à 28% en 2022. À contrario, la part des recettes fiscales directes augmentent, représentant 58 % de nos recettes globales de fonctionnement. Cette augmentation est la conséquence de l'accroissement de notre population.

La maîtrise de la section de fonctionnement est primordiale, car l'excédent dégagé en fonctionnement permet de financer des investissements, et de préparer le budget de l'année suivante plus sereinement.

PRÉSENTATION DES BUDGETS 2023

L'élaboration du budget 2023 a été marqué par le passage en comptabilité M57. Ce référentiel repose sur 3 axes majeurs de modernisation comptable du secteur public local à horizon 2024 qui sont :

- ✓ La mise en œuvre d'un cadre comptable réformé et harmonisé
- ✓ Une production renouvelée des comptes locaux (Le compte financier unique CFU)
- ✓ Le déploiement de nouveaux dispositifs de fiabilisation des comptes locaux liés à l'expérimentation de la certification des comptes

1 - LE BUDGET PRINCIPAL

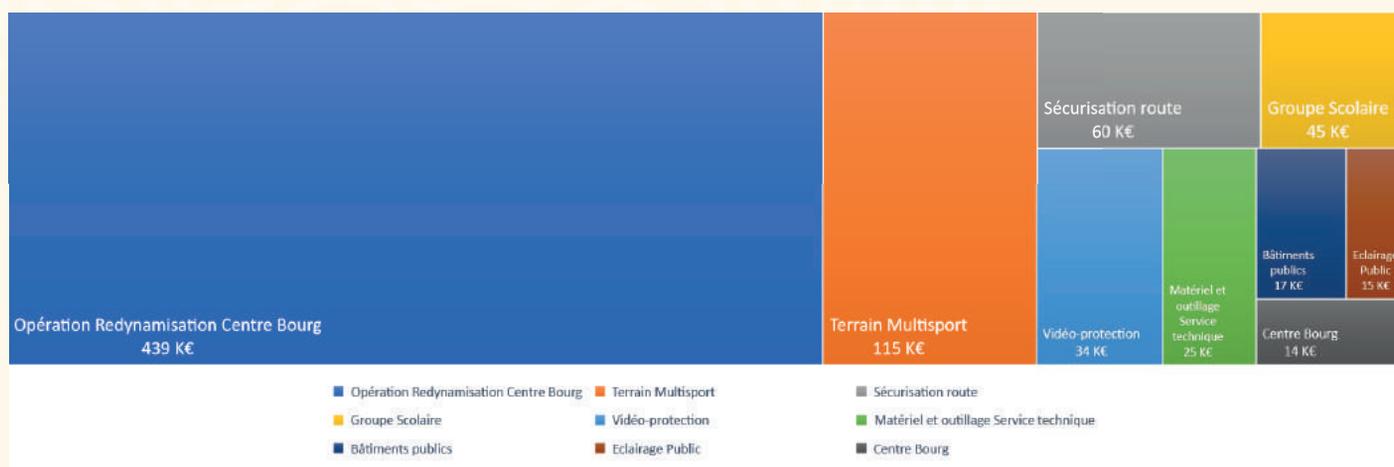
Les Grandes lignes du Budget Principal 2023 (en Milliers d'Euros)

Budget présenté à l'équilibre, pour un montant Global 2.362K€

DEPENSES		RECETTES	
Section Fonctionnement			
Charges à caractère Général	383	Excédent année antérieure	576
Charges de Personnel	438	Impôt et taxes	541
Atténuation de Produits	81	Atténuation de Charges	1
Dépenses Imprévues		Produits des services	116
Autres Charges de gestion courante	212	Dotations et Subventions	271
Charges Financières	6	Autres produits de gestion	30
Charges Exceptionnelles	1	Produits exceptionnels	
Dotation aux amortissements	14		
Prélèvement pour dep. investissement	400		
Total dépenses Fonctionnement	1535	Total recettes Fonctionnement	1535
Section Investissement			
Remboursement capital d'emprunt	53	Autofinancement (prélev. sur fonctionnement)	400
Déficit d'investissement reporté		Affectation résultat n-1	144
Subvention versées (Amicie)	7	Dotations	77
Immobilisations	3	Subventions d'investissement	135
Dépenses d'équipement	764	Cession Immobilisation	60
		Amortissement	11
Total dépenses d'investissement	827	Total recettes d'investissement	827

LES FINANCES

Liste des investissements Budgétés pour 2023:



Le projet « Opération Redynamisation Centre Bourg », représente 57% de nos investissements. Il est constitué de différentes acquisitions en centre bourg, pour installer des commerces : Ouverture d'une fleuriste, acquisition de l'épicerie pour faciliter la continuité de ce commerce, et enfin la réhabilitation du local à l'arrière du cabinet infirmier.

2- LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget Assainissement 2023 est établi à hauteur de 666.913 €.

Les principales recettes de fonctionnement de ce budget, sont :

- La surtaxe d'assainissement, prélevée sur vos factures d'eau
- La PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif) qui est due lors du premier raccordement au réseau d'assainissement collectif.
- L'abondement de 100.000€ du budget général.

Nous avons lancé la réalisation d'un schéma directeur afin de mettre en conformité notre réseau d'assainissement ; les passages caméras, déjà réalisés, ont permis de mettre en lumière des infiltrations dans notre réseau. C'est dans ce contexte, que la société Suez, s'est lancée dans une série de contrôles de conformité des branchements, des maisons des

quartiers où les eaux parasites sont nombreuses. Nous savons d'ores et déjà qu'il y aura des travaux à réaliser. C'est pourquoi, le conseil municipal a acté pour la troisième année consécutive d'abonder le budget d'assainissement du budget général, d'un montant de 100.000€.

Le conseil municipal porte une attention toute particulière au budget assainissement, en veillant à maintenir notre réseau dans un bon état de fonctionnement.

En 2026, les communautés de communes devront prendre la compétence assainissement, et notre commune mets tout en œuvre pour limiter au maximum les impacts financiers d'une telle démarche.

BUDGET ASSAINISSEMENT - BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

	fonctionnement		investissements		ensemble		
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	résultat
Résultat reporté		164 556	24 688	24 688	24 688	189 244	164 556
Inscriptions à l'exercice	366 028	201 472	276 197	276 197	642 225	477 669	-164 556
totaux	366 028	366 028	300 884	300 884	666 913	666 913	EQUILIBRE

3- LE BUDGET ANNEXE DU CCAS

Le budget CCAS est établi à hauteur de 11.020€ pour 2023. Il est alimenté par une subvention en provenance du budget général. C'est essentiellement un budget de fonctionnement, les principales dépenses sont le repas des aînés, les dépôts de gerbe lors des commémorations, les colis de Noël et les aides sociales.

LES FINANCES

• OÙ SE SITUE NOTRE COMMUNE FINANCIÈREMENT ?

Les Recettes de Fonctionnement

REPERES

2022 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	365	397	442	482
Dotations et participations	205	252	236	229
Ventes et autres produits courants non financiers	99	101	106	122
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	2	5	7	9

Strate de référence :

Population : 1536

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 671€/hab, soit une moyenne inférieure à la moyenne régionale de 792€/hab.

Les Dépenses de Fonctionnement

2022 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	169	196	205	231
Charges de personnel	256	279	274	301
Charges de gestion courante	99	96	106	118
Charges réelles financières	2	12	11	12
Charges réelles exceptionnelles	0	3	2	4

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 527€/hab, soit une moyenne inférieure à la moyenne régionale de 599€/hab.

La CAF Brute (capacité d'autofinancement brute) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, elle s'élève sur notre commune à 144€/hab, contre 193€/hab au niveau régional.

L'endettement de la commune :

L'encours de la dette atteint 772.013€ soit 503€/hab, contre 516€/hab pour la strate régionale.

La capacité de désendettement est de 3,5 années, ce qui est considéré comme un endettement maîtrisé car compris entre 3 et 6 ans. Au-delà de 6ans, les collectivités sont appelées à être vigilantes à leurs finances.

LES ÉLUS



LE CONSEIL MUNICIPAL EST COMPOSÉ DE :

ÉLUS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE : Aurélie Barré, Henri Lermenier, Sylvain Barantin, Michel Viratelle, Michel Pré, Fabien Poirrier, Thierry Monchatre, Katy Guérif

ÉLUS ASSIS DE GAUCHE À DROITE : Karine Blin, Annick Richard, Martine Evrard, Christelle Levasseur, Malika Planche, Nadine Egger, Gérard Breteau

M. Éric Raynal a quitté notre commune et a démissionné de sa fonction de conseiller municipal. Il est remplacé depuis novembre par Nadine Egger qui avait été élue suppléante lors des dernières élections municipales. Nous le remercions pour ces années d'investissement au sein de notre conseil municipal et nous souhaitons la bienvenue à Nadine.



VOS ÉLUS

Michel PRÉ, Maire est chargé de :

- Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- Gestion du personnel administratif et technique
- Urbanisme et finances communales (budget...)
- Gestion de l'assainissement et du réseau des eaux pluviales
- Suivi des marchés publics et appels d'offres



**M^{me} Christelle Levasseur,
1^{ère} Adjointe au Maire :**

En charge de :

- Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- Contrats liés à l'administratif
- Achats administratifs
- Personnel - ressources humaines, planning du personnel, règlement intérieur

- Finances (budgets, impôts...)
- RGPD



**M. Henri Lermenier,
2^{ème} Adjoint au Maire :**

En charge de :

- Suivi des travaux
- Personnel technique
- Contrats de maintenance des bâtiments
- Éclairage public
- Voirie agglomération
- Environnement et cadre de vie

- Jeux stade de foot, terrain de tennis
- SPANC

LES ÉLUS



M^{me} Malika Planche,
3^{ème} Adjointe au Maire :

En charge de :
→ CCAS St Corneille
→ Centre social LARES
→ Restaurant scolaire-vie scolaire
→ Personnel restaurant scolaire et ménage
→ Associations
→ Achats fournitures d'entretien /

produits pharmaceutiques
→ Site internet- communications
→ SMU



M. Sylvain Barantin,
4^{ème} Adjoint au Maire :

En charge de :
→ Voirie rurale
→ Chemins ruraux
→ Collecteurs/fossés

Par arrêté, Michel Pré Maire désigne **2 conseillers délégués :**

- M^{me} Martine Evrard.
- M^{me} Aurélie Barré.



M^{me} Martine Evrard,
Conseillère déléguée au Maire :

En charge de :
→ Environnement et cadre de vie
→ Fleurissement
→ Cimetière
→ Chemins de randonnées



M^{me} Aurélie Barré,
Conseillère déléguée au Maire :

En charge de :
→ Bulletin municipal Le Cornélien
→ Vie scolaire
→ Site internet- communications

COMPOSITION DES COMMISSIONS

(M. PRÉ, PRÉSIDENT DE DROIT DE TOUTES LES COMMISSIONS)

→ Commission urbanisme

Henri LERMENIER (Président délégué) / Gérard BRETEAU, Thierry MONCHATRE, Martine EVRARD

→ Commission des finances

Christelle LEVASSEUR (Présidente déléguée) / Thierry MONCHATRE, Fabien POIRRIER, Aurélie BARRÉ, Martine EVRARD

→ Commission voiries communales, chemins ruraux, collecteurs, SPANC

Henri LERMENIER (président délégué) / Sylvain BARANTIN, Gérard BRETEAU, Michel VIRATELLE

→ Commission environnement et cadre de vie

Henri LERMENIER (Président délégué), Martine EVRARD (Vice-présidente) / Katy GUERIF, Fabien POIRRIER, Michel VIRATELLE, Malika PLANCHE, Christelle LEVASSEUR, Nadine EGGER

→ Commission délégation service public Titulaires

Christelle LEVASSEUR, Henri LERMENIER, Thierry MONCHATRE

Suppléants

Gérard BRETEAU, Sylvain BARANTIN, Michel VIRATELLE

→ CCAS

Membres au titre de représentants du Conseil Municipal

Malika PLANCHE, Annick RICHARD, Thierry MONCHATRE, Michel VIRATELLE, Nadine EGGER

Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal

Marie-Laure OLLIVIER, Aimée VIRATELLE, Françoise CHARTIER

→ Commission des Impôts -CCID Au titre de la taxe foncière

Sylvain BARANTIN , Éric GEORGES , Alain DIVARE, Marie-Ange PEAN, Béatrice CAILHAU, Pascal CLEMENT, Emmanuel DULUARD, Loïc DELANGLE

Au titre extérieur de la commune

Bernard COUDRAY, Arsène DIVARÉ

Au titre de la taxe d'habitation

Jacky PISSOT, Michel VIRATELLE, Gérard BRETEAU, Jean-Pierre ERNANDES, Fabien POIRRIER, Didier FROGER, Claude GEVEAUX, Guy SAVARRE

Au titre de la CET

Stéphane PASQUIER, Pascal BEAUDOUX, Gilles JOB, Alex GENTIL

→ Commission travaux, patrimoine, éclairage public, sécurité

Henri LERMENIER (Président délégué)
Christelle LEVASSEUR, Martine EVRARD, Karine BLIN, Michel VIRATELLE, Katy GUERIF, Fabien POIRRIER

→ Commission culture, communications, site internet, animations

Malika PLANCHE (Présidente déléguée), Aurélie BARRÉ (Vice-présidente) / Christelle LEVASSEUR, Martine EVRARD, Annick RICHARD, Karine BLIN, Fabien POIRRIER, Katy GUERIF, Nadine EGGER

→ Commission vie scolaire (restaurant et école)

Malika PLANCHE (Présidente déléguée)
Aurélie BARRÉ, Karine BLIN, Thierry MONCHATRE

→ Commission d'appel d'offre, jurys de concours Titulaires

Henri LERMENIER, Christelle LEVASSEUR, Katy GUERIF

Suppléants

Malika PLANCHE, Martine EVRARD, Gérard BRETEAU

LES COMMISSIONS

LE CCAS À SAINT-CORNEILLE



Il est composé de membres du conseil municipal et de membres externes, il est présidé par le Maire.

Le Centre Communal d'Action Sociale a plusieurs missions :

- aider financièrement les Cornéliens en difficulté. Ils doivent contacter au préalable le service social de la circonscription départementale qui fera une évaluation sociale. Un dossier unique pourra être élaboré par le service social. La demande d'aide sera ensuite présentée aux membres du CCAS. Après une étude de la situation, une aide financière pourra ou non être allouée.

- proposer des moments festifs et conviviaux afin de permettre aux aînés, aux élus et aux membres du CCAS de la commune de se rencontrer. Cette année, le traditionnel repas des aînés a pu être organisé ainsi que le goûter de Noël. Ces temps permettent aux plus de 65 ans de se retrouver et pour certains de faire connaissance.

-organiser les commémorations : les commémorations ont permis de réunir les élus, les anciens combattants, les

habitants et des enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants. Ces commémorations ont été accompagnées par Sacor Music et nous les remercions de leur présence.

2023, est une année particulière car la commémoration du 11 novembre a permis de célébrer les 100 ans du monument aux morts. M. PAULIN a retracé l'histoire du monument qui a aussi fait l'objet d'une exposition à la SMU. Trente enfants volontaires de l'école ont chanté la Marseillaise. Nous les félicitons pour leur engagement citoyen et remercions leurs parents, leurs enseignants et Annie et Didier qui se sont mobilisés pour leur permettre de participer à cette commémoration.

Membres au titre de représentants du Conseil Municipal sont :

Malika PLANCHE, Annick RICHARD, Thierry MONCHATRE, Michel VIRATELLE, Nadine EGGER

Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal sont :

Marie-Laure OLLIVIER, Aimée VIRATELLE, Françoise CHARTIER



LES COMMISSIONS



COMMUNICATION

Notre site s'est enrichi d'une appli !

L'an dernier nous vous annoncions le lancement de notre site internet www.saint-corneille.fr, et cette année nous sommes heureux de vous dire que notre application pour smartphone Android et Apple est disponible. Nous vous invitons à la télécharger sur vos smartphones, afin de vous tenir informé des actualités de notre commune. Si vous le souhaitez, vous pouvez activer les notifications et ainsi recevoir des alertes.

Via cette application vous avez également la possibilité de nous signaler des problèmes sur la voirie, sur l'éclairage, ou encore sur des problèmes de propretés (par exemple : des dépôts sauvages d'ordures...). L'appli géolocalise le lieu du problème et permet à nos équipes d'avoir une indication précise sur l'endroit de l'intervention.

Vous êtes déjà plus de 700 à consulter notre site, les pages les plus consultées sont : l'accueil, les actualités, les menus du restaurant scolaire.



LES COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

FLEURISSEMENT

Les années Covid, la sécheresse, le nombre de participants en diminution, la commission a décidé de ne pas continuer le concours des maisons fleuries. C'est dommage car nous avons plaisir à sillonner notre village accompagnés de nos collègues des communes voisines. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pendant de nombreuses années. Chaque année les entrées de notre commune et le centre bourg nous offrent de jolies couleurs. Nous remercions nos employés techniques Arnaud et Alexandre pour l'entretien de notre commune où il fait si bon vivre. En ce moment ils s'affairent à la taille des haies.



PARC DES CAMÉLIAS

Nous y avons installé une nouvelle table.

L'ensemble composé de la table et des deux banquettes qui sont exclusivement réalisées en matériau recyclé, teinté dans la masse et traité anti-UV a été installé.

Nombre de bouteilles utilisées : 3500/4000

LES POINTS FORTS :

- 100% recyclé
- Confort optimal
- Lames renforcées avec armature métallique
- Accès facile (pas d'enjambement)
- Adaptée pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

Pour assurer la sécurité de tous et à la demande des riverains une partie des haies envahie par les ronces a été arrachée.



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Afin de limiter les nuisances et d'avoir un visuel plus agréable, nos agents communaux ont installé des claustras en bois autour du point d'apport volontaire devant l'atelier municipal.

D'autre part, un deuxième PAV, uniquement pour les verres et les journaux a été installé près de la CUMA route de Sillé-le-Philippe.

Veillez respecter les horaires de dépôts : 9H/19 H semaine et samedi
Interdit le dimanche et jours fériés.



LES COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

CITY STADE

Inauguré le 6 octobre dernier, mis en service début juillet pour accueillir petits et grands pour des parties de sport diverses et variées. C'est un équipement sportif collectif en accès libre. Il est créé pour faire du sport, s'amuser et s'y rencontrer.

PROJET 2024

La commission travaille sur un futur Parcours Santé. Réflexion sur l'aménagement devant le city stade, et également sur une liaison douce route de L'Espérance, afin de sécuriser les piétons.

INAUGURATION

LE DÉFI DES ÉLUS DE SAINT-CORNEILLE POUR UN CITY STADE

Ce projet de City Stade faisait partie de notre profession de foi aux dernières élections, nous avons une demande soutenue des ados et de leurs parents pour installer un multisport.

Dès notre élection, et ce malgré le Covid, nous avons pris le dossier à bras le corps avec comme objectif une ouverture pour l'été 2023... Pari tenu !!!! Mais cela n'a pas été simple !

La population était très demandeuse d'un tel équipement (nous avons quelques pistes de terrain pour son installation) mais la réponse sur le projet était « super mais pas à côté de chez nous ! »



J'ai donc pris mon bâton de pèlerin, pour trouver une solution et une rencontre fortuite sur la place avec Pascal Clément a débloqué la situation, sachant qu'il cultivait les terres en bout du terrain de foot. Je lui ai présenté le projet avec cette difficulté de trouver un emplacement qui convienne à tout



le monde, Pascal a été immédiatement d'accord pour perdre quelques ares de terre à cultiver, et je l'en remercie.

De ce pas, j'ai contacté Monsieur Lecomte le propriétaire de la parcelle pour exposer notre projet, et nous avons organisé une rencontre à la Mairie. Cette dernière, nous a permis de nous accorder sur la surface à libérer et le prix de vente, puis tout s'est enclenché.

J'ai pu mettre en ordre de marche notre commission environnement cadre de vie avec Martine Evrard à sa tête. Cette commission a travaillé sans relâche afin d'arrêter un choix sur les matériaux et le constructeur.

Je remercie Martine et toute son équipe pour les nombreuses réunions mouvementées dans les différents choix.

Je remercie également Henri pour le suivi des travaux, sans oublier notre équipe technique Arnaud et Alexandre pour leur implication tout au long du chantier.

La Sté Nérual a été retenue pour la structure et sa mise en place, la plate-forme et l'aménagement ont été confiés à une entreprise locale Alex Gentil et Étienne Besnier.

Le montant de l'ensemble (hors achat du terrain) s'élève à 85 700 € HT, une subvention de L'Agence Nationale du sports a été attribuée pour 47 000 €, le reste à charge pour la commune étant de 38 700 €.

Je remercie très chaleureusement l'ANS dépendant de la région pour cette subvention, sans quoi, le projet n'aurait pas pu aboutir.

Michel Pré



LES COMMISSIONS

COMMISSION TRAVAUX

REVITALISATION DU CENTRE DU VILLAGE

OPÉRATIONS GLOBALES IMMOBILIÈRES CENTRE DU VILLAGE SUR 2023/2024



Descriptif de l'opération :

Un Maire se doit d'être attentif à toutes les opportunités d'acquisitions de bâtiments dans le cœur du village, pour maintenir ou ouvrir, de nouveaux commerces et services. Nous avons déjà commencé cette démarche il y a 3 ans avec la réhabilitation de l'ancien café pour y accueillir une infirmière et depuis le 1^{er} juin de cette année une psychomotricienne. Le contraire serait une erreur politique du Maire au regard de ses administrés.

Le conseil municipal a donc décidé de lancer simultanément trois opérations immobilières dans le cœur du village, ayant pour objet l'achat et la réhabilitation de deux bâtiments et la reconstruction du 3^{ème} bâtiment, le tout à usage professionnel.

L'acquisition du commerce de proximité permet de garantir la pérennité de ce bâtiment en commerce (dernier commerce alimentaire de notre village). Le logement au-dessus de ce commerce sera loué après sa complète réhabilitation.

Fin novembre, nous avons accueilli une nouvelle commerçante Sophie Choplain pour la reprise du fonds de commerce, les murs restant la propriété de la commune, en remplacement de M. et Mme Beaudoux partis après 38 ans de service. Un bail commercial est établi entre la Mairie et Mme Choplain.

Je souhaite la bienvenue à Sophie et plein de réussite dans sa nouvelle tâche, et bien sûr n'hésitez pas à lui rendre visite, un commerce dépend toujours d'une clientèle

La municipalité a également fait l'acquisition de la maison du 27 grande rue d'environ 70m² avec garage de 35m².

Après cet achat, la commune a changé l'affectation du bien d'habitation en bien commercial. Sa réhabilitation avec d'importants travaux nous a permis d'accueillir au 1^{er} décembre Chloé Pasquier fleuriste.

Bienvenue à Chloé et nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans sa boutique de fleurs et de créations florales n'hésitez pas à lui rendre visite.

En 2020 et 2021 nous avons réhabilité l'ancien café 15 grande rue en deux cabinets destinés au milieu médical libéral, une infirmière y est installée depuis septembre 2021, et une psychomotricienne au 1^{er} juin 2023. Un logement au-dessus des cabinets avait été réhabilité et loué.

Derrière le bâtiment des deux cabinets médicaux, il existe une annexe indépendante d'environ 60m². Le conseil municipal, a décidé de la démolir (trop coûteux pour une réhabilitation) et de la reconstruire en respectant les normes environnementales et l'accessibilité PMR.

Cette construction sera terminée après les congés d'été 2024 et sera dédiée à l'installation d'un professionnel en milieu santé libérale.

Travaux prévus 2023/2024.

Sur cette dernière réhabilitation, acquise par la commune il y a plus de 10 ans, située en plein cœur du village, est considérée comme projet de re-naturation du site.

COÛT DE L'OPÉRATION REVITALISATION DU CŒUR DU VILLAGE :

- Acquisitions immobilières,
- Frais Notariés,
- Architecte,
- Travaux de réhabilitation des trois bâtiments.

→ Estimation HT 490 000,00 €

→ Subventions notifiées dans le cadre aménagements urbains et sécurité - opérations cœur de village (DETR) 97 250,00 €.

→ Conseil départemental – Plan Investissements durables : 29 600,00 €

Michel Pré

LES COMMISSIONS

AMÉNAGEMENT 19 GRANDE RUE

Les murs de l'épicerie, tabac, journaux ont été rachetés par la commune pour pérenniser ce commerce situé idéalement face à la place et ses stationnements.

Des travaux importants d'électricité et de plomberie ont été réalisés pour respecter les normes actuelles de sécurité des locaux commerciaux. Des cloisons ont également permis une répartition homogène des produits facilitant ainsi le choix dans les linéaires.

Une couche de laine de verre a été disposée

en plafond du rez-de-chaussée pour atténuer les bruits aériens avant la pose des faux plafonds.

Nos entreprises locales ont œuvré rapidement pour ne pas retarder l'ouverture de ce commerce indispensable à notre commune. La réouverture a eu lieu le 2 décembre.

Nous souhaitons bon courage à notre épicière dans ces lieux et nous la soutenons.

Le Montant de cet aménagement est de 52 000,00 euros TTC



AMÉNAGEMENT 27 GRANDE RUE



Cette ancienne habitation a été acquise par la commune pour créer un nouveau commerce en plein cœur de bourg. Elle fait face à la place qui propose des places de stationnement.

Compte tenu de la vétusté des lieux, la partie côté rue a été entièrement démolie. Le gros-œuvre, la charpente couverture et les menuiseries extérieures ont été refaits en adaptant un pan coupé de la façade pour marquer l'entrée du local et faciliter un accès de plain-pied.

La partie située à l'arrière a subi une reprise de la charpente et de la couverture en tuiles plates de terre cuite ainsi que des menuiseries adaptées aux besoins. L'ensemble des aménagements intérieurs tous Corps d'État ont été réalisés par nos entreprises locales. Ce commerce dispose d'un espace de vente de 33 m², d'une pièce de préparation de 30 m², d'un bureau et de sanitaires.

Nous souhaitons longue vie à ce commerce et qu'il soit fleurissant.

Le coût de cet aménagement est de 130 000,00 euros TTC

ROUTE DE LA CLAIRICIÈRE

Cette route qui part de la route de Savigné et se prolonge jusqu'à Bratelet présentait des zones fortement dégradées et des rives dangereuses. Aussi, nous avons décidé de la refaire en enrobé. Pour cela, il a fallu décaper l'existant, reprendre des affaissements et effectuer un reprofilage général. Pour finir, une couche d'accrochage a été mise en place en attendant l'enrobé final qui ne peut intervenir que l'année suivante soit au printemps 2024.

Pour la tranche 2023 le Montant est de 43104.00 TTC

ANCIENNE RÉSERVE DU CAFÉ-RESTAURANT

L'ancienne réserve du Cornélien est désaffectée depuis de nombreuses années. Elle est constituée de deux grandes pièces avec des niveaux décalés. Les parois extérieures sont en bardage bois et la couverture est en tuiles plates anciennes. L'ensemble est trop vétuste pour envisager de la rénover.

La municipalité a décidé de la démolir et de reconstruire une salle pouvant recevoir une profession libérale à cet emplacement rue des Hortensia.

Aussi nous avons réalisé une consultation d'entreprise afin de déterminer les besoins et de chiffrer le montant des travaux tous Corps d'État. Nous avons aussi décidé de porter sa longueur de 8.66 à 11.30 ml pour gagner en surface habitable. Elle représentera un espace de 57 m² et sera équipée d'un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les murs extérieurs en agglomérés de ciment seront revêtus d'un enduit gratté. Une charpente traditionnelle et une couverture en tuiles plates de terre cuite viendront chapeauter l'ensemble. Les menuiseries extérieures seront en aluminium thermolaqué blanc pour les portes et équipées de barres antipanique. Quant aux fenêtres, elles seront en PVC blanc et munies de volets roulants.

Les équipements intérieurs seront ceux d'une construction traditionnelle (placo, isolation, électricité, plomberie, carrelage et peinture). L'ensemble des réseaux sera raccordé aux attentes existantes et le terrain remis en état.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 130 000 euros TTC

LA VIE SCOLAIRE

ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-CORNEILLE

34, Grande rue – 02 43 27 52 89

Courriel : ce.0720651s@ac-nantes.fr – **Blog :** <http://classece.canalblog.com>

Horaires : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Accueil : à partir de 3 ans

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL "LA MARELLE"

Horaires : 7h15-8h45 et 16h30-18h45 -Tél. : 02 43 27 97 00

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL : Tél. : 02 43 27 97 00

COLLÈGE DE SECTEUR : Wilbur Wright de Champagné

Tél. : 02 43 89 52 01 - <https://clg-wwright.sarthe.e-lyco.fr/>

ORGANISATION 2023/2024 :

PS : Mme OBBA Alexandra , assistée de Mme GOUPIL Nathalie

MS : Mme DROUIN Isaé, assistée de Mme MAILLARD Coralie

GS : Mme PASTOR Chantal, assistée de Mme PINTHON Edwige

CP : Mme KRIZEK Anne-Sophie, Directrice et Mme BRILLAND Jutine
(le lundi et certains vendredis)

CE1-CE2 : Mme PICHIERRI Marie-Luce / **CE1-CE2 :** Mme LÉBOUVIER Carine

CM1-CM2 : Mme GUEDON Hélène / **CM1-CM2 :** Mme RENAULT Anais-Marie

Soit 8 classes pour 178 élèves

Inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription Le Mans-Est :

M. JOUBIN – 02 43 84 74 74

Centre Médico-scolaire :

Docteur MAS et Mme LÉBLOND Fabienne (infirmière) : 02 43 89 18 20

Réseau d'aides aux enfants en difficultés (R.A.S.E.D.) de Champagné :

02 43 89 09 31

Mme MORIN (Psychologue) – Mme BRAZILLE (Rééducatrice)

4 AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) :

**Mesdames KARAL-COUTABLE Songül, MAIGNANT Fabienne,
LENORMAND Alicia, KHALED Ahlem.**

L'ÉCOLE, C'EST AUSSI :

- **une BCD** (Bibliothèque-Centre-Documentaire), **une salle de motricité**,
8 classes dont 7 équipées de **vidéoprojecteurs interactifs**, 2 cours et 1 préau.

- une association scolaire « **Accolade** » qui finance la plupart des sorties
et activités des élèves.

- un accueil périscolaire communautaire "**La Marelle**",
un **restaurant scolaire** communal.

- un groupe de parents élus au Conseil d'École :

**Mesdames CHARLOT-PEYRAMAYOU ; COLAS ; FURET ; GARRIGUES-LOUCHE ;
GAUDRÉ-POLIGNÉ ; GOURMELON ; LIBERGE ; PINAUDIER ; ROBIN ;
Messieurs FURET ; PEYROT parents.elus.stcorneille@gmail.com**

- **une Association de Parents** très active qui soutient l'école :
ape.stcorneille@gmail.com

LES MOMENTS FORTS DE 2023/2024 :

- **Pédagogiques : Ouverture d'une 8^{ème} classe** pour la rentrée de septembre 2023 ; **Confection de l'objet de Noël** par groupes multi-âges ; **Prix des lecteurs de l'école de Saint-Corneille** : L'école organise son **12^e « Prix des Lecteurs »** avec le soutien de l'Association des Parents d'Élèves. En juin 2024, chaque enfant sera amené à voter pour son livre préféré ;

- **Élections de parents au Conseil d'école** : Elles ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023.

- **Culturels : Concerts de chants** (CP-CE1-CE2 et CM1-CM2), **spectacles vivants** à St Corneille et à Coulaines ; **Ateliers théâtre** (CM1) ; Participation à la **commémoration de l'armistice 14-18** (CP-CE1-CE2-CM1-CM2), **Thème « autour du Monde »** cycle 3, **Thème « sports et J.O. »** cycle 2, **Thème « les animaux »** maternelle

- **Sportives : Natation** à la piscine Sittellia (de la GS au CM2), **Enduro** (de la GS au CM2), **Rencontre « jeux athlétiques »** avec Fatines (GS- CP-CE1-CE2-CM1-CM2)

- **Visites : Journée d'accueil au collège** de Champagné (CM2) ;

- **Prévention : formation des médiateurs de récréation** (CM), **atelier « éducation à la sexualité »** (CM2) avec Mme LÉBLOND Fabienne, infirmière de l'Éducation nationale.

DATES À RETENIR

La Fête de l'école
aura lieu le samedi 22 juin 2024 :
c'est toujours un grand moment
dans la vie de la commune ;
n'hésitez pas à venir
vous y détendre en famille.

LA VIE SCOLAIRE

COUP DE PROJECTEUR SUR : QU'EST CE QU'ACCOLADE, APE ET RPE ?

ACCOLADE (Association Culture Création Ouverture sur Le monde À Destination des Élèves) :

Cette association se substituant à la Coopérative scolaire en fin d'année scolaire 2008 a été créée dans le but de proposer aux enfants de l'école des activités culturelles, sportives, de création, de découvertes...

L'association ACCOLADE organise la photo scolaire, la vente des chocolats de Noël, Le prix des lecteurs (avec le soutien de l'Association des Parents d'Élèves), la fête de l'école (avec le soutien de l'Association des Parents d'Élèves)...

A.P.E. : (Association des Parents d'Élèves) :

Cette association réunit des parents volontaires qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école au profit des enfants en organisant des actions et des temps de rassemblement (vente de saucissons, de brioches, chasse aux œufs, boums...). Tous les parents des élèves peuvent participer à cette association ponctuellement ou régulièrement.

R.P.E. : (Représentants des Parents Élus) :

La liste des parents qui se sont portés candidats est élue en octobre par l'ensemble des parents votants. Les représentants des parents élus ont pour mission de :

- Siéger au conseil d'école et participer à la vie de l'établissement.
- Faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels de l'école, de la Mairie et de la Communauté de Communes (COM-COM)
- Donner leur avis et émettre des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement.
- Être attentifs aux cas d'élèves ou familles isolés ou en difficulté, sans chercher à se substituer, dans ces cas, aux intervenants professionnels (professeurs, administration, assistance sociale, médecin scolaire).

INSCRIPTIONS POUR 2023/2024

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2024 se font à la Mairie dans un premier temps puis auprès de la Directrice, à partir de début février. Pour les enfants de maternelle, ceux-ci devront impérativement avoir 3 ans faits avant le 1^{er} janvier 2024.

Vacances scolaires pour 2023-2024 / Écoles et collèges - Zone B

- Noël _____ : du 22/12/2023 au 8/01/2024
- Hiver _____ : du 23/02 au 11/03
- Printemps _____ : du 19/04 au 06/05
- Congés de l'Ascension — : du 09/05 au 13/05
- Été _____ : vendredi 05/07/24

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

RESTAURANT SCOLAIRE

La commune a embauché quatre nouvelles personnes pour accompagner les enfants sur le temps de la pause méridienne.

Mme Anne BESNARD qui assure le service du repas ainsi que des missions de remplacement d'entretien des locaux.

Mme Patricia SCHATZ qui assure la surveillance cours sur le temps méridien ainsi que des remplacements d'entretien des locaux.

Mme Fabienne MEIGNANT et **Mme Ahlem KHALED** sont toutes les deux AESH à l'école et assurent l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur le temps des repas.



Anne
BESNARD



Patricia
SCHATZD



Ahlem KHALED
Fabienne MEIGNANT

LE DERNIER CLIN D'ŒIL À CATHERINE

Catherine Lelay, vous nous avez quitté le vendredi 20 octobre où vous avez rendu votre chiffonnette devant cette terrible maladie.

Vous êtes devenue membre de la famille des employés de Saint-Corneille en 2012 et depuis tout ce temps j'ai pu apprécier non seulement la qualité de votre travail mais également Vous Catherine toujours positive, discrète avec vos valeurs de respects et de tolérances que nous partageons.

Quand nous nous croisons au groupe scolaire nous échangeons souvent de ces valeurs et du rapport travail souvent oublié par certaines générations et bien sûr toujours une anecdote sur vos petits-enfants qui vous rendaient si heureuse.

Votre absence va beaucoup nous peser à moi ainsi qu'à tous vos collègues tant vous étiez appréciée et je ne peux le cacher lorsque j'ai informé le personnel de votre décès quelques larmes coulaient.

Je tenais en mon nom, ceux de mes collègues élus nouveaux et anciens, Patrick Gaudré mon prédécesseur ainsi que tout le personnel de Saint-Corneille à vous rendre un dernier hommage. Votre décès arrivé bien trop tôt. Si un jour on se croise dans une autre vie, je vous demanderai l'autorisation de vous tutoyer ce que je n'ai pu faire tant je vous respectais Catherine.

Michel Pré, Maire

LA VIE SCOLAIRE

RESTAURANT SCOLAIRE

Quoi de neuf au restaurant scolaire ?

Du 17 novembre 2023 et durant 7 semaines a été expérimenté au restaurant scolaire un repas à 4 composantes au lieu de 5. Ce choix a été fait en concertation avec les membres de la commission cantine, les agents de restauration, la société Convivio et validé par le conseil municipal.

Qu'est-ce qu'un repas « 4 composantes » ?

- Un plat protidique à base de viande, poisson, œuf ou protéine végétale
- Un accompagnement : légumes et/ou féculents
- Deux périphériques parmi une entrée, un produit laitier ou un dessert.

Exemple des menus proposés :

Le 13/11/2023 : Carottes rappées, émincé de volaille avec choux fleurs, crème dessert vanille

Le 08/01/2024 : Lasagnes bolognaise, yaourt sucré, fruit

Ces menus sont établis selon les préconisations nutritionnelles en vigueur pour les enfants et se rapprochent des habitudes de consommations actuelles.

Pourquoi ce choix ?

- Pour limiter le gaspillage alimentaire en se recentrant sur les aliments préférés des enfants en limitant les produits moins appréciés sous prétexte d'une diversification alimentaire trop poussée.
- Pour permettre aux enfants d'être plus serein et de manger à leur rythme pour découvrir son assiette et manger plus facilement les aliments proposés.
- Pour permettre aux agents de restauration d'être moins précipités et donc plus disponibles pour accompagner les enfants durant le repas.

Suite à cette expérimentation une évaluation permettra de valider ou non le passage à 4 composantes jusqu'à la fin de l'année scolaire.

JOURNÉE HISTORIQUE POUR L'ÉCOLE DE SAINT-CORNEILLE : OUVERTURE D'UNE 8^{ème} CLASSE

Cette journée du 4 septembre 2023 a été très particulière. En effet pour la première fois Saint Corneille ouvre une 8^{ème} classes, confiée à Isaé Drouin pour les enfants de moyenne section maternelle. C'est l'aboutissement d'une politique menée depuis 3 ans, sur le développement de la commune, ainsi qu'une implication tripartite avec les parents d'élèves, la Directrice Mme Krizek, et la Mairie depuis les 6 derniers mois pour demander une ouverture de classe.

Je remercie M. Monbrun, inspecteur académique avec qui j'étais en lien pour faire avancer ce dossier qui a abouti début juillet à cette bonne nouvelle. La dernière ligne droite fut stressante, averti par M. Monbrun officieusement de l'ouverture, j'en avais informé immédiatement les représentants des parents d'élèves. Mais « boum » dans la presse pas d'ouverture pour Saint Corneille. Un coup de téléphone à M. Monbrun et 2 heures après il me confirmait bien l'ouverture. Ce fut un grand soulagement, nous pouvions donc avec Mme Krizek penser à l'organisation de cette 8^{ème} classe.

Je me félicite également que nous ayons une équipe enseignante au complet pour les 8 classes et je souhaite la bienvenue aux nouvelles enseignantes.

Seul bémol pour cette rentrée : l'augmentation des repas à la cantine due à la crise énergétique, la flambée des denrées etc. Cette nouvelle augmentation à la rentrée est répercutée aux parents (le budget communal n'étant pas extensible). Je rap-

pelle que la commune avait pris en charge l'augmentation de 10% au 1er janvier 2023. Les charges, le personnel, l'eau, l'électricité etc. restent 100% à la charge de la commune.

Les AESH qui accompagnent les élèves en situation de handicap sont prises en charge sur la durée de la cantine par la commune.

Toutes ces augmentations : cantine, fournitures scolaires, charges ménagères, etc. commencent à peser lourd sur le budget des parents.

Concernant l'année 2024, cherchant à diminuer la facture énergétique du groupe scolaire, nous avons étudié plusieurs scénarios pour supprimer le gaz propane. Nous avons opté pour une chaufferie bois moins polluante avec un réseau de chaleur pour la bibliothèque et l'accueil périscolaire. En parallèle des travaux d'isolation des bâtiments seront effectués.

Le coût estimé de l'ensemble des travaux est de 200 000 € HT. J'ai obtenu (confirmé par arrêté Préfectoral), 97 500 € du Fonds Vert et 35 900 € du Fonds Chaleur, le reste à charge est de 66 000 €

La réduction de la facture énergétique est estimée à 40%, les travaux devraient débuter au printemps 2024, pour une mise en service à l'automne 2024.

Michel Pré

LA VIE LOCALE

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, à l'occasion des « Journées du Patrimoine », notre historien local Gilbert PAULIN proposait 2 visites guidées de l'église de notre commune, aux fins de la découvrir ou la redécouvrir !

De l'évolution de celle-ci dans sa conception à travers les siècles, en passant par des moments clés de l'histoire de notre commune, les visiteurs auront apprécié les récits et anecdotes détaillés avec passion par notre guide, incollable sur le sujet.

Une quarantaine de visiteurs se sont appropriés cet édifice et son histoire le temps de la visite commentée sur les 2 créneaux, en majorité des Cornéliens.

Remerciements aux participants venus à ces 2 séquences, et en premier lieu à Gilbert PAULIN pour cette initiative fort appréciée !



LA FIBRE : AU REVOIR LE CUIVRE, BONJOUR LA FIBRE...

Nous attirons votre attention sur la fin programmée du réseau cuivre par l'opérateur historique Orange.

Depuis plus de 50 ans, ce réseau cuivre permettait aux français d'être raccordés au téléphone, et, plus récemment, à l'ADSL.

Aujourd'hui, nous n'avons pas de dates précises à vous communiquer, sur l'arrêt du cuivre dans notre commune, mais vraisemblablement, il faudra être prêt à l'horizon 2027.

Pour cela une solution existe : LA FIBRE

Nous vous encourageons donc vivement, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à souscrire un abonnement auprès d'un opérateur sur le réseau Fibre.

N'attendons pas le dernier moment, soyons prêts lorsque l'échéance arrivera !

Le déploiement de la Fibre en Sarthe est terminé, l'ensemble des habitants peuvent prétendre à un accès internet haut débit via la Fibre.

**Pour en savoir plus nous vous invitons à vous connecter au site : <https://lafibrearrivechezvous.fr/>
Ou via le numéro Vert : 0 800 800 617**

Les grandes étapes pour passer à la Fibre



1 Tester son éligibilité

> Connectez-vous sur le site internet :

www.lafibrearrivechezvous.fr

Rubrique : la fibre optique pour mon domicile / je teste l'éligibilité de mon adresse

> Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.



2 Choisir un opérateur

> Prenez contact avec le FAI de votre choix pour souscrire à une offre. La liste des opérateurs est disponible sur le site internet :

www.lafibrearrivechezvous.fr

Rubrique : le projet / les opérateurs de services Internet

> Une fois l'abonnement validé, l'opérateur effectuera le raccordement du domicile.



3 Intervention du technicien

> Avant l'intervention, anticipez au mieux le cheminement de la fibre (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...) jusqu'à l'endroit de l'habitation où sera installé le box.

> Le jour de l'intervention, si des travaux supplémentaires doivent être réalisés, le technicien l'indiquera avant de fixer un nouveau rendez-vous.

> A la fin de l'installation, un compte-rendu d'intervention est signé.



4 La fibre est là !

> Après l'activation de la ligne par le FAI, il n'y a plus qu'à brancher les équipements fournis par ce dernier pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !



LA VIE LOCALE

POUR UNE VISION PARTAGÉE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE NOTRE COMMUNE

Données clés de notre assainissement en 2023 :

- La station d'épuration a été construite en 2010 avec une capacité de 1500 équivalents/habitants raccordés.
- 486 branchements d'eaux usées.
- 43 grilles avaloirs eaux pluviales.
- 3 postes de relèvement.
- 8534 (ml) réseaux séparatifs eaux usées.
- 4772 (ml) réseaux eaux pluviales.

Dans le précédent bulletin, je vous alertais sur notre préoccupation concernant une surcharge de 30% en eaux claires parasites de notre station d'épuration. Nous avons alors mis en œuvre une campagne de mise aux normes sur environ 70 habitations. Cette campagne nous a permis de baisser de manière significative les volumes traités.

Mais, cette réduction n'est pas suffisante pour atteindre l'objectif d'une réduction de 30%.

Nous avons donc lancé une importante campagne de contrôle sur les réseaux avec une inspection télévisée par le passage de caméras. Ceci nous a permis de découvrir des failles sur un réseau de 650 (ml) (réseau récent de moins de 10 ans).

Nous allons programmer des travaux sur ce réseau en 2024 et 2025 pour y remédier et atteindre notre objectif.

Le Maire / Michel Pré

« LA POLICE DE LA PUBLICITÉ »

À compter du le 1^{er} janvier 2024, une compétence de Police décentralisée au Maire a pour but de faire appliquer, une réglementation relative à l'affichage publicitaire extérieur, fleurissant dans nos rues.

Sont concernés :

- La publicité : toute inscription, forme ou image à informer le public ou attirer son attention.
- Les enseignes : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble ou terrain et relative à une activité qui s'y exerce.
- Les pré-enseignes : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Exercer la Police de la publicité sur son territoire c'est :

- Instruire les demandes d'autorisations préalables et réceptionner les déclarations préalables à l'installation, la modification, le remplacement et aux déclarations de mise à jour des publicités, des pré-enseignes et des enseignes.
- Contrôler le respect de la réglementation locale de la publicité (RLP).
- Mettre en demeure les contrevenants de mettre fin aux infractions, prononcer des sanctions administratives en cas de non-respect de la réglementation et, le cas échéant, porter l'infraction à la connaissance de la justice pénale.

Le Maire / Michel Pré



ACCUEIL DES NOUVEAUX CORNÉLIENS

Le samedi 3 Juin, les élus avaient convié l'ensemble des nouveaux habitants de St - Corneille, pour une découverte de notre commune et un verre de l'amitié.

Après une visite de la mairie, du groupe scolaire et du restaurant scolaire, nous avons partagé un moment de convivialité.

Un moment privilégié pour évoquer, avec les nouveaux Cornéliens, les projets réalisés, en cours et à venir, un vrai moment d'échanges avec la population.

Cet évènement sera renouvelé chaque année.



LA VIE LOCALE



OCTOBRE ROSE 3^{ème} ÉDITION

Sous l'égide de Magalie SIXTE-PORRET et avec le concours financier et matériel d'associations et de commerçants de la commune, plusieurs actions, décorations, ventes de goodies, ou encore cagnottes pour les dons ont été mises en place un peu partout sur la commune au cours du mois d'octobre.

Ce mois de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein s'est conclu pour la troisième édition par la marche « TOUS EN ROSE » de 5 kms au départ du stade le dimanche 29 octobre. Quelques 60 participants ont bravé la pluie qui s'est vite estompée pour laisser place à un beau soleil. Un verre de l'amitié a été partagé à l'arrivée.

La mairie s'est parée de son éclairage rose, les entrées de bourgs, la boulangerie, la buvette du stade municipal, le salon de coiffure, les cabinets des professionnels de santé, le bureau de poste... ont été également décorés en rose.

En dehors des dons volontaires qui ont été récoltés, quelques opérations ont été mises en œuvre afin de les compléter avec, par exemple, la vente de pâtisseries à la boulangerie, une partie de recette buvette du football-club au cours du mois, stand de vente de goodies par le comité des fêtes lors du salon du bien-être etc.

Ce qui a permis de récolter de nombreux dons en faveur de la ligue contre le cancer-comité 72.

Quelques conseils sur l'autopalpation ont été prodigués par Charline DEVAULT, infirmière de la commune, à l'intention des marcheurs – femmes mais aussi hommes – car le cancer du sein touche également la gent masculine ! (500 cas par an en France)

Mme SIXTE-PORRET remercie tous les donateurs, les associations, commerces et habitants de la commune qui se sont impliqués dans cette édition 2023, parmi lesquels :

- Au Bonheur d'une fleur
- Boulangerie La Vallée Gourmande
- Cabinet infirmier Charline DEVAULT
- Comité des fêtes
- Commune de Saint Corneille
- Energy Coiff'
- Football -Club
- Gymnastique Volontaire
- Kinésologue Angel BESSON
- Lubphoto
- Ostéopathe Erika AUBRY
- Psychomotricienne Sandy INIGUEZ
- Tennis-Club
- Mme Vannier Marina

MERCI À TOUS !!



LA VIE LOCALE

L'ARRIVÉE D'UNE VIDÉOPROTECTION SUR SAINT-CORNEILLE



Je considère que la sécurité des personnes dans l'espace public est une liberté essentielle qu'il convient de protéger et pour y contribuer la protection des bâtiments publics (mairie, atelier, vestiaires de foot, salle des fêtes, groupe scolaire) s'avérerait nécessaire contre les incivilités et atteintes aux biens et aux personnes qui doivent faire l'objet d'une attention majeure, pour nous, élus.

Notre commune de près de 1600 habitants proche du Mans (15 kms) rencontre une croissance récurrente des incivilités et des dégradations. Pour donner suite à une forte demande de la population, le conseil municipal a décidé d'installer à l'été 2022 un système de vidéoprotection sur les sites concernés, afin de réduire ce phénomène exogène. J'ai contacté le Major de la gendarmerie de Savigné l'évêque et une réunion a été organisée avec l'adjudant Sophie Aufort référente sécurité du Groupement de Gendarmerie de la Sarthe. Je remercie l'implication de ces deux personnes sans qui le projet n'aurait pu aboutir.

Nous avons défini les points stratégiques ensemble et j'ai contacté Monsieur Henri de la Société R'Land de Beillé pour définir les zones de protections, afin de les soumettre à l'Adjudant Aufort pour validation, avant de passer commande.

Le parc est composé de 2 postes de contrôle et de 21 caméras dont deux caméras de trafic (très utiles à la gendarmerie). Après

la demande d'autorisation d'exploiter auprès de la préfecture, la mise en service définitive a eu lieu en janvier de cette année.

BILAN APRÈS 7 MOIS D'EXPLOITATION :

- 8 interventions de la Mairie pour dégradation de mobilier urbain, incivilité ou dépôt d'ordure, toutes réglées à l'amiable.
- 1 demande de visionnage de la gendarmerie pour vol de matériel dans un véhicule professionnel sur la place.
- 1 demande de visionnage du peloton du Mans pour un refus d'obtempérer.

Ce bilan est très positif, nous avons perçu une certaine sérénité et assurance auprès des administrés.

- Le coût de l'investissement 52 500 € HT.
- Subventions :
- DETR 20% 10 500 €
- Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance suite à mon courrier à notre Ministre de l'intérieur Gérard Darmanin, qui m'a répondu favorablement à hauteur de 8 000€. Je remercie l'état pour ses subventions à hauteur de 18 500 €.
- 65% restant à la charge de la commune soit 34 000 €.

Michel Pré

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le conseiller numérique de notre communauté de communes, est à votre disposition gratuitement pour vous aider dans l'utilisation des outils numériques. Il peut vous aider dans l'utilisation de votre ordinateur, de votre smartphone, ou dans la gestion de vos e-mails, il est là pour répondre à toutes vos difficultés liées aux usages numériques.

Pour toutes demandes d'inscription, renseignez-vous en mairie ou consultez notre site internet.

LA VIE LOCALE

Centre Social LARES

Lieu d'Accueil de Rencontres d'Ecoute et de Solidarité



L'association du centre social LARES, situé 1 place Jacques Moreau à Montfort le Gesnois, vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Nous sommes présents sur le territoire du Gesnois Bilurien pour vous accueillir, vous écouter, vous accompagner dans la conception de vos projets individuels et collectifs, répondre à vos besoins afin de faciliter la vie quotidienne et créer du lien entre les habitants. Renseignements au 02.43.76.70.25



Le centre social LARES propose également une multitude d'activités et de services que vous retrouvez ci-dessous. Renseignements à l'accueil du centre LARES au 02.43.76.70.25 et auprès d'Angélique Guillaut au 02.43.76.70.25 ou 06.80.06.90.39

Activités proposées dans le cadre de la Parentalité

- Les bricoles du mercredi (maternelle, primaire) animés par Angélique Guillaut
- Les ateliers snoezelen parents enfants animés par Nathalie Baillif (10 à 20 mois)
- Les ateliers motricité animés par Stéphanie Heuzard, psychomotricienne
- Les ateliers English for Kids animés par Elodie Luna, éducatrice Montessori
- Les ateliers parents/enfants itinérants pendant les vacances scolaires
- Les ateliers bébés signeurs animés par Adélie Truillet. Un projet partagé avec la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien

Temps forts et journées à thèmes organisés par le centre social LARES

- Rencontre des bénévoles : jeudi 12 octobre à 19h, salle Thoury au centre LARES
- Fête du Jeu : samedi 14 octobre de 14h à 18h, salle des fêtes de Soultré
- Journée mère-fille : Samedi 11 novembre et Journée père-fils : samedi 2 décembre
 - o Animés par les ateliers Cycloshow
- Salon de la parentalité : samedi 18 novembre de 10h à 18h, salle polyvalente de Montfort le Gesnois, projet partagé avec la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien
- Troc LARES spécial Noël : mercredi 22 novembre de 14h à 18h à Torcé en Vallée
- Pauses conviviales du LARES à Torcé en Vallée, Tresson, Le Breil sur Merize et Saint Célerin.

Services gérés par le centre social LARES

- Crèches intercommunales :
 - o Les Queniaux à Lombron : renseignements au 02.43.89.47.44
 - o Le Jardin des p'tits loups à Saint Corneille : renseignements au 02.43.57.05.80
- France Services : en accès libre ou sur rendez-vous au centre LARES au 02.43.76.70.25
- Epicerie Sociale et Solidaire : renseignements auprès d'Angélique Guillaut : 02.43.76.70.25 ou 06.80.06.90.39
- Téléconsultation Médicale : du lundi au vendredi de 8h à 17h30 – sans rendez-vous. Renseignements au 02.43.76.70.25

Vous avez du temps à consacrer aux autres, vous souhaitez partager vos compétences, rejoignez l'équipe de bénévoles du Centre LARES !



LA VIE LOCALE

UN CORNÉLIEN À L'HONNEUR DANS LE CANTON

Le 13 octobre à l'occasion du comice de Montfort le Gesnois, RAYMOND LIGET a été mis à l'honneur lors des remises de médailles pour son dévouement en tant que bénévole pendant plus de 30 années. Médaille ô combien méritée pour tout ce temps donné chaque année pour l'organisation des comices. Le 15 octobre, nous avons à nouveau pu le féliciter lors du repas annuel des aînés à Saint-Corneille où il a reçu un concert d'applaudissements la veille de ses 89 ans (16 octobre).

Raymond mon ami, malgré ta discrétion te faisant souvent rester dans l'ombre lors d'événements, cette fois tu es passé à la lumière, une reconnaissance bien méritée.

Michel Pré, Maire



SIAEP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE)

ALERTES AUX ABONNÉS L'EAU POTABLE PREND FEU



Par cette boutade ce titre pourrait bien se retrouver à la une de notre Cornélien du 1^{er} janvier 2026.

En effet, la loi NOTRe prévoit le transfert des compétences « eau et assainissement » aux communautés de communes à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2026, entraînant des conséquences sur le fonctionnement et le financement des services publics, ce qui signifie que la tarification respecte l'égalité de traitement entre les usagers de la CDC.

Son objectif final de la coopération intercommunale étant d'instaurer une mutualisation et d'harmoniser le prix du m³ d'eau potable.

Son budget doit être équilibré en recettes et en dépenses, le service doit être financé par les redevances des usagers.

Après analyses des différents coûts de l'eau au sein de notre CDC, nous qui avons l'eau la moins chère et comme toujours l'harmonisation allant toujours vers le haut, nous pourrions nous retrouver avec un coût de l'eau supérieur à 40% et bien sûr la surtaxe sur l'assainissement suivra.

Je ne peux me résoudre à ne pas réagir devant une telle injustice, en faisant payer des syndicats d'eau comme le nôtre qui est bien géré avec un réseau ou nous mettons en œuvre tous les ans des programmes de renouvellement de canalisations pour assurer une qualité d'eau optimale.

De ce fait, la loi NOTRe rend la possibilité de fusionner avec un autre syndicat regroupant des communes appartenant à 3 communautés de communes au moins, le transfert de la compétence eau à la communauté vaut retrait des communes membres du syndicat, le Préfet pourra alors autoriser la communauté à se retirer du syndicat.

J'ai commencé les démarches avec le syndicat voisin avec qui nous avons 2 interconnexions en fourniture d'eau « La Vive Parente » ayant sensiblement le même prix d'eau (+10 cts) et appartenant à 3 communautés de communes pour fusionner au 1^{er} janvier 2025 évitant ainsi une importante inflation sur l'eau.

Le Président du syndicat, Michel Pré

LA VIE LOCALE

LISTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Mme CHOPLAIN Sophie	Épicerie-boucherie-Tabac-jeux	19 Grande Rue	02 43 87 71 18
M. et Mme VALLEE	Boulangier-Pâtissier	29 Grande Rue	02 43 27 51 65
Mme PASQUIER Chloé	Fleuriste	27 Grande Rue	09 82 67 04 57
Mme BRUNEAU Lucie - Lubphoto	Photographe	36 bis Grande Rue	06 52 41 02 48
Mme PÉAN Marie-Ange	Horticulteur	1102 route de la Houssaye « L'Ormeau »	02 43 27 54 52
Mme SIMON Valérie	Vétérinaire Équin	La Perrigne	07 78 10 38 71
M. et Mme LORIOT	Agriculteurs - Producteur de Fromages de Chèvres	191 route de la Ratée « La Pointe »	06 89 80 80 22
M. MÉDARD Christophe	Charpentier Couvreur	16 rue des Noyers	02 43 27 92 26
M. GENTIL Alex	Paysagiste - Création et Entretien Espaces verts	18 route de Plaisance	06 40 13 49 51
M. JOB Johan	Métallier	43 rue Neuve	06 79 12 45 79
M. ROBERT Stéphane - QualiJOB	Plâtrerie-Isolation-Menuiserie	37 rue Neuve	02 43 76 54 88
M. GOUIN Anthony	Isolation intérieure / extérieure - Plâtrerie	22 Chemin des Grands Bois d'Angers	06 80 46 61 32
SARL GAUVRIT	Couvreur	26 rue des Sablons	06 61 26 51 55
M. PASQUIER Stéphane	Menuisier-Agenceur	11 route de Plaisance	06 63 56 05 44
Mme DESANDES Florence	Coiffeuse à domicile	48 bis rue des Sablons	06 71 20 18 17
M. LOCHET Jordan	Peintre et Vitrier	1 bis Chemin des Marais	06 62 71 79 71
M. RIGOT Jean-Pierre	Entretien Espaces verts	6 Chemin des Grands Bois d'Angers	02 43 27 93 02
M. FROGER Kévin	Mécanique agricole et motoculture	771 route de la Ratée, Les Houlberdières	06 32 86 76 23
Mr. RENOU Cyril	Électricité - plomberie - chauffage	1 route de Plaisance	06 21 41 53 50
M. GALASSO Stéphane SG CONSOLE INFORMATIQUE TELEPHONIE	Réparation - dépannage - Smartphone - Tablette Console de Jeux - Ordinateur portable/fixe - Microsoudure	6 rue des Camélias	06 28 22 05 73
ENERGYCOIFF	Coiffeur	1 rue du Clos de la Vigne	02 43 42 13 46
Au KLEIN d'Oeil	Coiffeuse à domicile	25 Chemin de la Pintière	07 88 29 20 78
M. ROULLIER	Travaux Agricoles	L'Essard	06 20 65 36 64
CUMA Des Marais	Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles	Les Marais	02 43 27 54 30

VOTRE MÉTÉO

Température moyenne à Saint-Corneille (en degrés)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
janvier	5,9	4,3	7,2	4,9	6,3	2,3	7,8	4,0	6,5	4,2	5,0	5,8
février	1,0	3,5	7,6	4,3	6,5	7,0	2,6	7,0	8,5	6,3	6,8	5,8
mars	9,0	5,7	8,9	7,7	6,9	10,2	7,7	9,0	9,0	7,4	9,2	9,4
avril	8,9	9,4	11,9	11,7	9,3	9,7	13,0	10,5	14,5	9,0	10,9	10,4
mai	14,7	12,2	13,7	14,4	14,2	16,3	15,9	13,0	16,0	12,7	16,0	15,2
juin	17,0	16,8	18,1	18,3	17,7	20,1	19,4	19,5	18,0	18,8	18,9	20,9
juillet	18,0	21,9	20,3	20,5	20,2	20,4	22,6	21,5	20,0	19,5	21,2	19,4
août	19,8	19,2	17,7	20,0	20,6	19,6	20,5	20,0	21,0	18,0	21,2	19,6
septembre	15,1	16,1	17,5	14,8	18,5	15,5	16,5	17,0	18,5	18,0	16,4	19,6
octobre	12,1	13,8	14,0	11,6	11,1	14,1	14,1	13,5	12,0	11,7	15,6	14,3
novembre	7,5	6,8	10,2	11,2	7,9	8,0	8,3	8,0	9,3	6,4	9,4	
décembre	6,3	5,1	5,2	9,2	4,3	5,7	7,0	7,0	6,7	6,4	4,8	

Pluviométrie à Saint-Corneille (en mm)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
janvier	38,2	78,1	108,6	55,2	99,8	39,4	110,6	60,0	63,5	86,1	39,7	79,8
février	13,1	59,6	103,6	59,4	58,0	43,9	54,2	42,5	80,0	41,2	27,4	4,5
mars	23,1	94,8	34,4	29,6	92,6	49,9	104,4	65,0	83,5	34,5	37,8	89,8
avril	132,3	59,6	83,4	57,4	59,8	15,3	47,9	41,5	28,5	35,5	37,3	49,2
mai	90,8	119,3	93,2	68,8	132,9	69,2	32,3	50,0	24,5	115,5	15,3	34,6
juin	69,6	65,2	50,4	38,5	87,1	34,1	94,3	38,0	44,0	100,0	66,7	84
juillet	99,4	58,1	101,5	22,3	23,0	52,9	36,6	17,0	8,5	50,8	11,5	72,1
août	9,5	12,8	102,5	82,2	22,6	86,1	43,5	80,0	36,0	23,4	45,5	61,6
septembre	57,8	52,3	9,5	77,7	24,2	114,9	8,9	30,0	26,0	32,4	88,5	104,6
octobre	197,4	76,3	43,7	49,2	31,5	20,9	41,5	163,5	80,0	107,4	51,9	109,1
novembre	37,0	100,2	70,0	85,8	66,5	50,1	110,6	128,0	29,5	33,3	87,7	
décembre	148,4	89,0	81,7	39,7	20,5	84,1	101,7	118,0	171,6	77,2	77,4	
TOTAL ANNUEL	916,6	865,7	882,5	665,8	718,5	660,8	786,5	833,5	675,6	737,3	586,70	689,3

Source J. PISSOT- Saint-Corneille

LA VIE LOCALE

100 ANS DU MONUMENT AUX MORTS LE MONUMENT AUX MORTS DE SAINT-CORNEILLE UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Comme dans plus de 95% des communes de France, Saint-Corneille a son monument aux Morts. Celui-ci a été érigé il y a 100 ans, inauguré le 18 novembre 1923 ; mais, contrairement aux autres communes, son histoire a été mouvementée. Le choix de son emplacement d'origine a été difficile, et il a été déplacé 2 fois, alors que dans la très grande majorité des communes, le monument est toujours celui construit il y a une centaine d'années.

En France, les premiers monuments aux Morts apparaissent à l'issue de la guerre 1870-71, mais seulement dans quelques communes. À St-Corneille, il y a eu un monument sur lequel on voyait l'inscription « Calvaire commémoratif du 12 janvier 1871 » ; il portait bien ce nom, car ce n'était pas un monument aux Morts puisqu'il n'y avait aucun nom de soldat inscrit dessus. Ce monument, érigé probablement en 1897, proche du cimetière, n'a pas été financé par la commune, et était sur le terrain d'un particulier. Il a été démolé dans les années 1990.



Ancien monument commémoratif du 12 janvier 1871

C'est avec la guerre 14-18 que l'idée est apparue de graver dans la pierre les noms des victimes ; il faut rappeler que cette guerre fut un véritable traumatisme pour tous les français. L'objectif de ces monuments est alors de rassembler la population dans le souvenir de ceux qui ne reviendront pas. Dès 1915, des lois définissent les conditions de financement et de construction de ces édifices mémoriels.



La place avec le monument aux Morts vers 1930

C'est en 1919 que les choses sont bien précisées ; il est alors aussi décidé que « Tous les ans, le 1^{er} ou le 2^e Novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires. »

LES ÉCOLES

Ce sera le thème du texte « *Histoire locale* » du Cornélien de 2025. Je suis à la recherche de photos de classes ou documents anciens de l'école de Saint-Corneille pour illustrer ce texte.

Gilbert PAULIN
tél. : 06 71 63 50 41

C'est en 1922 qu'il est décidé que cette commémoration aura lieu le 11 novembre, et que ce jour deviendra férié.

Plus de 95 % des 35 000 communes françaises possèdent au moins un monument aux morts ; ces monuments ont pour la plupart été érigés en France de 1920 à 1925. Il y en a aussi dans certains autres pays, notamment au Canada.

Ces monuments peuvent, selon les communes, prendre des formes très diverses, allant de la simple stèle au monument patriotique imposant, en passant par des formes funéraires ou pacifistes.

Revenons à St-Corneille. Sur une population de 750 habitants, environ 150 hommes de notre commune ont été mobilisés pour la guerre 14-18 ; 23 ne sont pas revenus. D'autres sont revenus blessés. Mais, tous ont été traumatisés, au point que beaucoup n'ont jamais parlé de ce qu'ils avaient vécu.

Comme dans toutes les communes, il y a eu au début des années 1920 une réflexion sur la construction d'un monument aux Morts. Début 1922, le conseil municipal décide unanimement d'ériger un monument. Une commission est constituée à cet effet, avec décision de mise en place d'une souscription.

Mais, où installer ce monument ?

Le gouvernement recommandait aux communes de le mettre soit sur une place publique, soit dans ou auprès du cimetière. En août 1922, le maire de St-Corneille, François Hamelin, propose 2 emplacements, près du cimetière et place de l'église.

À l'issue d'un débat houleux, avec démission de 5 conseillers, l'emplacement du cimetière est retenu. Et le Préfet donne son accord.

Mais, cela ne plaisait pas à la plupart des anciens poilus ; d'où plusieurs pétitions et manifestations de poilus : imaginez plus d'une centaine de personnes manifestant au cœur du bourg au bord de la salle où est réunie le conseil municipal !

Celui-ci était composé de 12 membres ; après une élection partielle, 6 conseillers étaient pour l'emplacement du cimetière, 6 pour la place de l'église. Situation bloquée !

Le Préfet décide alors la dissolution du conseil municipal. Une élection est ensuite organisée conduisant à un nouveau conseil municipal. Les 6 conseillers favorables à l'emplacement du cimetière, dont le maire, sont battus.

LA VIE LOCALE

En juin 1923, le nouveau conseil élit un nouveau maire, Joseph Després, et décide à l'unanimité de retenir l'emplacement place de l'église. L'affaire est ensuite rondement menée : en juillet, plans et devis sont adoptés. On peut ajouter que la place de l'église est l'ancien cimetière (jusqu'en 1882) !

Et le 18 novembre 1923 : inauguration devant une grande foule, avec ensuite un banquet de 195 convives ! Coût du monument : 8802 francs + frais d'inauguration : 1950 francs



Le monument inauguré en 1923

Les plus anciens d'entre nous se souviennent de ce monument en hauteur au milieu de la place, il était entouré de grilles, avec la statue au sommet. Sur les côtés, avaient été posées des plaques d'ardoise sur lesquelles étaient gravés les 23 noms des soldats de St-Corneille morts pour la France.

Au pied du monument, il y avait une plaque métallique

mobile concernant 12 des 23 soldats sur des médaillons avec leur photo.

Après la guerre 39-45, une nouvelle plaque a été posée sur le monument portant les 4 noms des soldats morts lors de la dernière guerre.

Ce monument a été remplacé en 1968 lors du réaménagement de la place après la démolition des communs du presbytère. Un nouveau a été érigé là où nous l'avons connu jusqu'à il y a 4 ans, à quelques mètres de l'emplacement ancien. Malgré cela, cette opération a, là encore, provoqué quelques réactions négatives.



Le monument inauguré en 1968

50 ans plus tard, en 2018, nouveau réaménagement de la place, nécessitant un nouveau déplacement du monument. La question de l'emplacement s'est donc à nouveau posée. Quand le maire, Patrick Gaudré, m'en avait fait part, je lui avais dit : « Fais attention, c'est un sujet très délicat, qui a autrefois fait exploser le conseil municipal ».

Après avoir évoqué l'idée de le mettre auprès du cimetière, rapidement, il a été décidé de le garder au centre du bourg ; il se

trouve ainsi à proximité de la mairie, des parkings et surtout de l'école. Les instituteurs peuvent ainsi continuer à y venir facilement avec leurs élèves dans le cadre des cours d'histoire. L'actuel monument a été inauguré il y a 4 ans.



Le monument actuel - 11 novembre 2023

La seule partie commune aux trois monuments successifs est la statue du « poilu » de la guerre 14-18 ; les plaques sur lesquels sont gravés les noms ont été refaites à chaque fois, ainsi que celle où il est inscrit « Arrête passant et recueille-toi ».

Le 11 novembre 2021, une nouvelle plaque a été ajoutée, portant les noms des 3 soldats de St-Corneille morts à la guerre de 1870-71. Voilà l'histoire du monument aux Morts de Saint-Corneille qui n'est pas celle des autres communes pour sa création ; et il faut ajouter que je ne connais pas d'autres communes qui ont déjà déplacé ce monument 2 fois !

Ce monument est un lieu de mémoire vis-à-vis de ceux qui ont donné leur vie pour notre pays ; mais c'est aussi plus que cela. C'est un lieu qui nous rappelle que l'histoire de notre pays a connu des périodes très difficiles, avec des guerres fréquentes dans le passé ; 3 guerres sont représentées sur ce monument.

Heureusement, avec la création de l'Europe, nous sommes nombreux à ne pas avoir connu la guerre sur notre territoire, et nous avons pu avoir l'impression depuis la guerre d'Algérie que la guerre, c'était définitivement pour les livres d'histoire, sur lesquels la poussière pouvait s'accumuler. Mais l'actualité depuis bientôt 2 ans vient nous rappeler que les guerres sont revenues aux portes de l'Europe, et que nous sommes concernés.

Ce monument représente une page d'histoire bien réelle qu'il ne faut pas oublier ; et je suis heureux de voir que de nombreux enfants sont venus partager cette page d'histoire aux côtés des plus anciens le 11 novembre dernier.

Gilbert PAULIN



Médaillons de 12 soldats morts à la guerre 14-18

LA VIE LOCALE

MAIRIE

Tél. : 02 43 27 51 53

Horaires de mairie

	Matin	Après midi
lundi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mardi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mercredi	8h30 à 12h15	Fermée
jeudi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
vendredi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h00

LA POSTE

Tél. : 02 43 27 56 50

Horaires de la Poste

	Matin	Après midi
lundi	9h00 à 12h15	15h00 à 16h30
mardi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
mercredi	9h00 à 12h00	Fermée
jeudi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
vendredi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00

Les colis et lettres recommandées peuvent être retirés aux horaires d'ouverture de la mairie

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Marelle

Tél. : 02 43 27 97 00

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. : 02 43 88 07 37

ÉCOLE

Tél. : 02 43 27 52 89

M^{me} Anne-Sophie Krizek, Directrice

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste consultable en mairie ou sur internet : www.sarthe.fr

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Tél. : 02 43 54 83 43

112, Grande Rue
72460 SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

Heures d'ouverture :

Lundi : 14h-18h • Mardi : 16h- 19h • Mercredi : 10h-12h //
14h-18h • Jeudi : 14h-18h • Vendredi : 10h-12h • Samedi : Fermé

GENDARMERIE

Tél. : 02 43 27 50 11

Savigné l'Évêque :

Tél. : 17 (poste fixe) - Tél. : 112

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi de 16h30 à 17h30

Mercredi de 10h30 à 11h30

Jeudi de 16h30 à 17h30

EAU POTABLE

SIAEP de Montfort le Gesnois

Veolia eau 09 77 40 84 08

Assainissement (commune)

Suez 09 77 40 84 08

TRÉSOR PUBLIC

LA FERTÉ BERNARD

Tél. : 02 43 93 02 85

ORDURES MÉNAGÈRES

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie. Jour de collecte le vendredi matin. Bacs à sortir le jeudi soir.

Collecte sélective : 2 points d'apport volontaire, 30, rue du Clos de la Vigne - 2 containers : verres (bouteilles), papiers. CUMA. **Respectez les horaires de 9H à 19H interdit dimanche et jours fériés.**

Déchetterie- Savigné l'Évêque « Passe-Vite »

Tél. : 02 43 27 88 16

Bacs roulants SYVALORM :

Les personnes nouvellement arrivées doivent téléphoner directement au SYVALORM (02.43.35.86.05).

AUTRES SERVICES

Banque

Point vert du Crédit Agricole Mme CHOPLAIN :
magasin d'alimentation.

Pompes Funèbres

Savigné l'Évêque :

SARL TOUCHARD : 02.43.27.50.29

Connerré :

VAUTCARANNE : 02.43.89.00.96

Transports Interurbains de la Sarthe

02 43 39 90 72

Ligne 219

Ligne 212

France Services

02 43 76 70 25

LA VIE LOCALE

URGENCES

Sapeurs-Pompiers	18	Accueil sans Abri	115
S-A-M-U	15	Allô enfance mal traité	119
Gendarmerie-Police	17	SOS Violences conjugales	3919
N° d'urgence européen	112	Drogues info service	0 800 23 13 13
Hôpital du Mans	02 43 43 43 43	Sida info service	0 800 840 800
SOS main Le Mans	02 43 77 62 62	Cancers infos services	0 810 810 821
Centre antipoison Angers	02 41 48 21 21		

SERVICE SANTÉ

SAINT-CORNEILLE

► KINÉSIOLOGUE

2 Rue NEUVE
Angel BESSON 06 64 16 97 43

► CABINET INFIRMIER

M^{me} Charline DEVAULT 06 67 30 74 03

► PSYCHOMOTRICIENNE

M^{me} INIGUEZ Sandy 06 66 02 87 43

► ORTHOPTISTE

M^{me} De CORDON 02 43 17 94 91

► DIÉTÉTICIENNE

M^{me} LALLIER 06 95 50 89 10

► OSTÉOPATHE

M^{me} Érika AUBRY 02 43 82 19 77

COMMUNES VOISINES

► MÉDECINS

Savigné-l'Évêque :
Dr RACAULT 02 43 27 50 07
Dr LACHIVER 02 43 27 47 01
Cabinet Médical 02 43 27 80 80
Mmes JAHAN, GASNOT, MAUDET

Montfort-le-Gesnois :
Cabinet médical 02 43 76 70 30
Dr WULLENS Dr CLOAREC
Dr CHAUMONT-MENARD

St-Mars-la-Brière :
Dr Monica MIHUT 02 43 81 47 26

Lombron :
Dr RAVE Laëtitia 02 43 54 10 00

► DENTISTES

Savigné-l'Évêque :
M. Fayçal HAMILA 02 43 27 51 12
M^{me} CHRISTOPHE Valérie 02 43 29 53 05

Montfort-le-Gesnois :
Mme JUNQUA-ETIENNE 02 43 76 71 88

► AMBULANCES/TAXIS

Transport de malade assis
Savigné-l'Évêque :
Savigné Ambulance 02 43 27 97 64
Taxi RENOULT 06 75 15 87 79

Lombron :
ESNAULT-FROGER 02 43 89 01 07

Montfort-le-Gesnois :
Azur Ambulance 02 43 76 74 95

► AUDIOPROTHÉSISTE

Savigné-l'Évêque :
Entendre 02 43 77 31 56

► PHARMACIES

Savigné-l'Évêque :
M. LABARRIERE - CHEYNOL 02 43 27 50 06

Montfort-le-Gesnois :
M. BELLANGER - M^{me} HOMO 02 43 76 70 17

Saint-Mars-la-Brière :
M. PILLET 02 43 89 71 03

Champagné :
Pharmacie des Lances 02 43 89 28 90

Pour connaître les pharmacies de garde Gardapharm : 02.43.54.26.45

► PÉDICURE-PODOLOGUE

Champagné :
M^{me} FREDOT Bénédicte 02 43 29 64 38
ou 06 71 01 30 13 (uniquement le mardi)

► SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (ASIDPA)

Canton de : Savigné-L'Évêque
3, place Notre Dame
Montfort-le-Gesnois :
M^{me} Nathalie BRARD 02 43 54 21 89

► ORTHOPÉDISTE

Savigné-l'Évêque :
M. Mickaël GARCIA- 02.43.23.50.40

► PÉDICURE

Savigné-l'Évêque :
M. ROUSSEAU- 02 43 27 54 24

► KINÉSITHÉRAPEUTE

Savigné-l'Évêque :
Pôle Kiné-Ostéo 02 43 27 54 24

Sargé-lès-le Mans :
SCM PERRON-PERRAUD 02 43 76 20 29

► OSTÉOPATHES

M^{me} CAPDEVILLE Solène
et M. LEPROUST 02 53 49 68 18

► SAGE-FEMME

Mme JAMIN Stéphanie 02 43 29 68 41
07 69 53 66 71
Mme CHOLLET Juliette 06 95 36 70 85

► ORTHOPHONISTES

Savigné-l'Évêque :
M. François CORNIER-ROUSSEAU
02 43 27 69 02
M^{me} MAZURELLE 07 66 01 28 31

Sargé-les-le Mans :
M^{me} Florence DAUBIN-DELAPIERRE
02 43 82 70 13

► SERVICE À LA PERSONNE

Vous propose toute une gamme de services à la personne :
L'ADMR Tél : 02 43 23 79 03
Mail : info.fede72@admr.org
Famille rural Tél : 0243 39 34 36
Mail : besoindaide.sap@orange.fr

LA VIE LOCALE

SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

Le civisme, c'est l'affaire de tous !

Il est important que chacun soit sensible au respect des lois et de l'ensemble des règles de vie en communauté.

C'est l'occasion pour chaque habitant de Saint-Corneille de marquer son attachement à notre commune.

Voici quelques règles et conseils qui permettront de mieux vivre ensemble !

VANDALISME / ORDURES MÉNAGÈRES

• DÉGRADATIONS DE BIENS PUBLICS



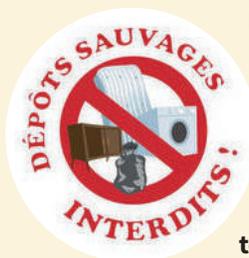
Nous avons noté une diminution sensible de cas de vandalisme depuis la mise en service du système de vidéoprotection sur notre commune.

Malgré tout, ici ou là des dégradations gratuites ont pu être encore déplorées sur la commune.

Ces dégradations ont un coût pour la collectivité.

Sans stigmatiser nécessairement les jeunes, nous formulons **un rappel au bon devoir des parents de surveillance de leurs enfants notamment en période nocturne, propice aux méfaits.**

• STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES



Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. Les points d'apports volontaires ne sont pas non plus destinés à recevoir les déchets de toutes sortes !

Il est impératif de respecter :

- Les jours et horaires d'ouverture des déchetteries du réseau SYVALORM suffisamment nombreuses sur notre territoire intercommunal ;
- Les jours et horaires de collecte des déchets domestiques (Les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de ramassage et rentrés le soir même).

Retrouvez le planning de collecte et horaires d'ouverture des déchetteries sur le site internet de la commune.

Une sanction financière forfaitaire de 500 € à l'encontre des contrevenants identifiés a été instaurée par le Conseil municipal.

NUISANCES SONORES

• ENGIN À MOTEURS

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazons, pompes d'arrosage, tronçonneuses, perceuses, tailles-haies, raboteuses, débroussailluses, nettoyeurs haute-pression etc. ne peuvent être effectués que :



- Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 16h00

Pour la tranquillité de tous, adoptez un comportement citoyen.

• TAPAGE DIURNE / NOCTURNE



Des bruits élevés et répétitifs constituent une infraction de tapage diurne passible d'une amende allant jusqu'à 450 € au même type que le tapage nocturne. Il en est ainsi des bruits de véhicules (scooter, moto, mobylette), de la diffusion de musique trop forte, de tout autre bruit répétitif et excessif.

LA VIE LOCALE

ANIMAUX DOMESTIQUES

VOUS AVEZ UN ANIMAL ? VOUS L'AIMEZ ?
FAITES-LE AIMER PAR TOUS :

• DÉJECTIONS CANINES



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les crottes de son animal situées sur le domaine public communal.

Le stade de foot municipal et les espaces de jeux pour enfants n'ont pas vocation à devenir des espaces pour chiens. Nous déplorons cette recrudescence !

• NUISANCES SONORES

Les propriétaires sont responsables du comportement de leurs animaux. Ils doivent s'assurer que leurs bêtes ne créent pas de nuisance dans leur voisinage et sur le domaine public, notamment par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. (Aboiements de chiens par exemple).



• DIVAGATION - FOURRIÈRE



La commune a signé une convention avec la société CANIROUTE. La gestion de ce service de fourrière animale consiste en :

- la capture des animaux errants, dangereux (chiens, chats et autres animaux selon la législation en vigueur), blessés ou non sur la commune,
- l'enlèvement des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge par une société d'équarrissage,
- la gestion de la fourrière animale.

Afin d'assurer la prévention des troubles causés par des animaux errants, **la municipalité a déterminé la tarification des frais de capture des animaux errants**, sans remettre en cause le paiement de frais de gardiennage assurés par la fourrière, selon le barème suivant :

- Petits animaux : chats, petits chiens (inférieurs à 30 kg) : 225 € par animal
- Chèvres, moutons, gros chiens (supérieurs à 30 kg) : 350 € par animal

- Chevaux, vaches, nouveaux animaux de compagnie : 525 € par animal.

D'autre part, en ce qui concerne les chats, ils sont considérés comme animaux errants, s'ils sont à plus de 200 mètres d'une habitation (celle de ses propriétaires ou non).

Ainsi, toute personne qui appelle la société CANIROUTE ou ramène le chat en mairie se verrait infliger une amende de 150 €.

LA VIE LOCALE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET STATIONNEMENT

• STATIONNEMENT DES VÉHICULES ET DURÉE



Le stationnement de vos véhicules n'est pas autorisé sur les trottoirs, passages piétons, sur les emplacements réservés aux personnes handicapées, devant les accès de parking, devant les panneaux de signalisation !

Pensez également aux piétons, aux poussettes, qui trop souvent doivent éviter des automobilistes mal stationnés et se mettre en danger.

Le stationnement sur les trottoirs est passible d'une contravention.

7 jours maximum : Un véhicule ne doit pas stationner de manière ininterrompue plus de sept jours sur la voie publique. Le non-respect de cette règle est passible d'une contravention et amende forfaitaire.

• ROULEZ TOUT DOUX !

Un simple rappel s'impose : la vitesse excessive est dangereuse !

Certains en doutent encore. D'autres en acceptent le principe... mais l'oublie lorsqu'ils sont au volant. La rue, la route sont des espaces à partager. Nous en appelons à la responsabilité et à la courtoisie de chacun pour préserver la sécurité et le bien-être de tous.

Des radars pédagogiques récemment installés vous invitent à ralentir dans notre agglomération !

Sur la route, restons zen et courtois !



ENTRETIEN DES TROTTOIRS SUR VOIES PUBLIQUES



Nettoyer devant chez soi est une obligation pour tout occupant d'un bien, qu'il soit locataire ou propriétaire de son logement ! **Chaque habitant est tenu d'effectuer lui-même l'entretien du trottoir situé devant chez lui.** Dans le cas d'un immeuble à étages, c'est le syndic de copropriété qui assume cette tâche.

Cela participe notamment à l'embellissement de Saint-Corneille.

Balayage, désherbage, ou en cas neige et verglas c'est à chacun d'entre vous d'entretenir et sécuriser le trottoir.

La commune organise quant à elle le balayage des caniveaux.

Pour rappel, l'usage de désherbants chimiques les longs des routes, des fossés ou autres cours d'eau est par ailleurs interdit.

VÉGÉTAUX : ÉLAGAGE ET BRÛLAGE

• RÈGLES EN MATIÈRE DE TAILLE ET ÉLAGAGE



Afin de faciliter la circulation sur les voies routières et piétonnes et dans un souci de maintenance des réseaux aériens (électricité, téléphonie, fibre internet), tout propriétaire est dans l'obligation d'élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies qui bordent sa propriété.

La voie publique, en particulier, doit être dégagée de tout empiètement par les végétaux (hauteur des haies limitée à 2 mètres).

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations, voire diligenter les travaux de taille qui seront à la charge du propriétaire.

Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur le civisme de chacun.

• LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Tout brûlage à l'extérieur y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou arbres est strictement interdit. Les déchets verts doivent être déposés aux déchetteries de la Communauté de Communes.

LA VIE LOCALE

ACTEURS ÉCONOMIQUES

CHÈVRERIE

DES CAILHAU AUX LORIOT, LES CHÈVRES RESTENT À « LA POINTE »



Une ferme sur une commune, c'est une identité locale, un cœur qui bat, une vie. Depuis 35 ans, Béatrice et Éric vous ont proposé du fromage de chèvre et, plus que ça, c'est aussi un paysage de haies ombrageuses, mélange de biodiversité, des champs fleuris le long de la route de la Râtée le plaisir de voir un troupeau de chèvres au pâturage ou... vous ralentissant sur la route et, accessoirement l'odeur du compost fraîchement épandu !

En 1989, seulement 15 chèvres sur l'exploitation. En 2005, ils obtiennent la certification bio, c'est à partir de ce moment là qu'ils vont faire évoluer l'exploitation qui à ce jour compte 72 chèvres. Une production en énergie solaire excédentaire et une quasi-autonomie avec 25 hectares de prairie. C'est aussi trois filles qui ont grandi à Saint-Corneille, un investissement

de Béatrice à la cantine, à l'association des parents d'élèves, à l'association culturelle et au conseil municipal.

L'heure de la retraite arrive et il est temps de penser à la succession. En 2019, ils entament une formation à la transmission et c'est en 2020, que Virginie et Joffrey se positionnent.

Béatrice et Éric, remercient leurs fidèles clients et les encouragent à continuer à faire battre le cœur de « la pointe ». C'est à Lombron qu'ils ont décidé de poser leurs valises pour une retraite bien méritée.

GAEC LORIOT



Virginie et Joffrey des trentenaires, parents de trois enfants, pas du tout dans le milieu, sont devenus les nouveaux exploitants du « P'TIT CHÈVRE SARTHOIS » au premier décembre 2023.

Joffrey travaillait dans une usine à Vibraye qui a été délocalisée à Sablé, Virginie quant à elle travaillait à Cherré. Accepter ou pas de déménager, le choix n'était pas facile car ils venaient tout juste de finir de restaurer leur maison. Finalement l'idée d'avoir un projet commun ressurgit, « la chèvrerie » était dans un coin de leur tête.

En 2020, ils répondent à une annonce et rencontrent Béatrice et Éric. Au début, le couple Cailhau veut leur montrer la réalité du métier Ils leur font prendre conscience de toutes les difficultés et tous les enjeux. Après avoir accepté leur projet, Béatrice et Éric décident de reculer leur départ à la retraite d'un an pour les aider dans cette nouvelle expérience. Joffrey a fait un Stage Paysan Créatif, et tous les deux obtiennent un BPREA. Après un tiilage de trois ans, les voilà prêts à prendre les rênes. Joffrey et Virginie maintiendront la ferme en agriculture biologique, sur une surface de 34 hectares, et vont élargir la gamme des produits proposés du « P'tit Chèvre Sarthois » (bleu de chèvre – les yaourts – la tome). Leur objectif : augmenter le troupeau et avoir un employé à temps plein. La commercialisation : vente à la ferme, et présents sur les marchés à savoir le vendredi et dimanche aux Jacobins, le vendredi en fin d'après-midi à Lombron et le samedi matin à Montfort le Gesnois. Ils fournissent également les cinq Biocoop, les restaurants, l'auberge des Matfeux, Le Sequoia...

C'est tout naturellement que Béatrice et Éric ont laissé leur maison fin août pour leur installation afin que les enfants puissent faire leur rentrée scolaire à l'école de Saint-Corneille.



FLEURISTE

AU BONHEUR D'UNE FLEUR

Chloé, native du village a décidé d'ouvrir son premier magasin de fleurs. Une opportunité s'est présentée ; grâce à un nouveau pas de porte dans notre centre bourg. Elle découvre le monde des fleurs très jeune. Après l'obtention de son C.A.P et son Brevet Professionnel, elle avoue avoir eu la chance de travailler aux côtés de personnes passionnées et bienveillantes. Après 10 ans d'aventures et d'expériences, Chloé a appris à observer, pratiquer et gagner en expérience. Après une année de doute, de réflexion, d'angoisses, de remise en question, à 24 ans son rêve devient réalité à Saint-Corneille.

Les portes du magasin se sont ouvertes le samedi 2 décembre, pour entamer cette belle période de fêtes de fin d'année. Elle se fera un plaisir de réaliser vos compositions pour anniversaire, mariage, deuil, etc... Une visite s'impose, Chloé vous accueillera avec son beau sourire.

HORAIRES :

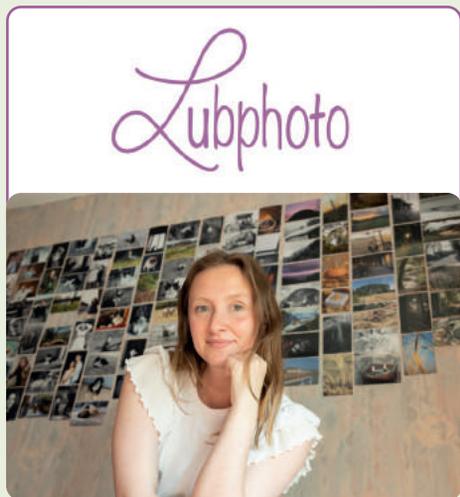
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h-13h / 14h30-19h • Samedi : 9 h-13h / 14h30-19 •
Dimanche : 9h-13h • Jours de fermeture : Mercredi et Dimanche après-midi

Téléphone : 09 82 67 04 57 • **Mail :** aubonheurdunefleur@gmail.com



LA VIE LOCALE

PHOTOGRAPHIE LUBPHOTO



Besoin d'une photo d'identité, envie d'un portrait de famille, d'un reportage sur votre mariage, sur un évènement familial...

Ne cherchez plus où aller ! Une nouvelle artisanne est arrivée dans notre village depuis le 1^{er} août 2023.

Originaire de Savigné-L'Évêque Lubphoto : Lucie BRUNEAU a ouvert son studio de photos dans un local de la mairie, située derrière celle-ci, à proximité de la salle multi-usage (ancienne salle de musique).

Après un BAC PRO PHOTO à Tours, 2 ans d'apprentissage à Carhaix, Lucie part travailler à Orléans, puis au Mans.

Lubphoto propose différentes prestations en studio, en extérieur, ou à domicile.

- Reportages : Mariage, Baptême, Évènements Familiaux
- Photos animalières
- Portraits : Adulte, Enfant, Bébé

Pour cela, c'est très simple, il suffit de prendre rendez-vous, et un devis sera réalisé en fonction de la prestation choisie.

- Photo d'identité (sans rendez-vous !)

Pour les personnes à mobilité réduite, Lucie déplace son matériel dans la salle de la mairie, afin d'avoir une meilleure accessibilité. La prise de rendez-vous est nécessaire pour améliorer les conditions d'accueil.

Lubphoto

36 Bis Grande Rue – 72460 Saint-Corneille (derrière la mairie)

Ouverture du Mardi au Samedi de 10H à 19H

Téléphone : 06.52.41.02.48

Mail : contact@lubphoto.fr

PSYCHOMOTRICIENNE DE MME INIGUEZ SANDY – PSYCHOMOTRICIENNE DE



Notre infirmière Charline a une voisine depuis le mois de juin 2023 ! Son arrivée sur notre commune est le fruit du hasard. Cornélienne depuis juillet 2022, Sandy s'installe elle aussi, quelques mois plus tard, dans l'ancien bâtiment Le Cornélien, comme psychomotricienne. Son parcours professionnel est pour le moins atypique.

Elle fait le choix à quarante ans de faire une reconversion professionnelle. Elle prépare et obtient alors le diplôme de psychomotricienne. Sandy nous explique : « *La psychomotricité est une discipline paramédicale qui aide et accompagne la personne, à tous les âges de la vie, à se sentir mieux dans son corps pour se sentir mieux avec elle-même, avec les autres et avec son milieu. L'objectif est d'accorder le corps et l'esprit pour vivre, se réaliser et communiquer plus harmonieusement au sein de son environnement.* »

Elle exerce pendant 10 ans dans l'Essonne, en EHPAD, auprès de personnes atteintes de maladies neurodégénératives. En 2022, elle décide de revenir en Sarthe, avec l'intention d'ouvrir son propre cabinet. St Corneille offre à Sandy la possibilité de concrétiser son projet. La demande est forte sur notre Département, il faut environ attendre entre 1 à 18 mois, pour obtenir un premier bilan. Aussi, Sandy doit se faire connaître afin de toucher cette clientèle potentielle. Sandy a pour, entre autres projets, d'intervenir dans les écoles. « *Lors de la passation du bilan psychomoteur, l'observation clinique est tout aussi importante que les épreuves standardisées. Se rendre dans les écoles me permettrait de mieux appréhender les difficultés de l'enfant et d'observer son comportement, hors de l'espace très spécifique du cabinet, au sein d'un environnement habituel, socialisant et pédagogique que représente la classe et la cour de récréation. Pour ma part, l'objectif est double : m'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire, où j'ai autant à apprendre qu'à transmettre, pour mieux accompagner mes patients.* »

Pour finir, soulignons que Sandy est ravie de son intégration sur St-Corneille, et que c'est une vraie chance pour nous, d'avoir cette spécialiste à nos côtés.

Souhaitons-lui une belle aventure professionnelle !

Sandy INIGUEZ - Psychomotricienne DE

4 Allée des Hortensias – 72460 Saint-Corneille

Téléphone : 06 66 02 87 43 • Mail : siniguez@wanadoo.fr

ISOLATION ET PLÂTRERIE

M. ANTHONY GOUIN – ISOLATION ET PLÂTRERIE - AGI



Cornélien depuis toujours et fier de l'être, c'est tout naturellement qu'Anthony décide de se mettre à son compte dans notre village. D'abord cuisinier, il se reconvertit vers l'activité de plaquiste. Il travaille au sein de l'Entreprise QUALIJOB, où, M. JOB lui donne sa chance, en le formant en interne durant 4 ans. Le départ à la retraite de ce dernier est l'élément déclencheur pour Anthony de devenir gérant de sa

propre entreprise. Ce passionné de rénovation exerce ses compétences en isolation intérieure/ extérieure, et plâtrerie, dans un rayon de 45 kms.

Depuis octobre 2023, Anthony est certifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), ce qui est un vrai plus pour lui et pour nous. C'est un gage de professionnalisme ! **N'hésitez pas à faire appel à lui pour tous vos travaux d'isolation et de plâtrerie.**

Anthony GOUIN - AGI - Isolation et Plâtrerie

72460 Saint-Corneille

Tél. : 06 80 46 61 32 • Mail : anthonygouin.isolation@gmail.com

LA VIE LOCALE

TRAVAUX AGRICOLES

M. ROULLIER - TRAVAUX AGRICOLES

Après des études agricoles, et, un bac PRO, Dylan natif de Savigné-L'Évêque, décide en 2017 de créer sa propre entreprise de travaux agricoles : débroussaillage, taille de haies, évacuation des branches, broyeur forestier, clôtures agricoles... En 2021, il fait le choix de transférer son activité sur St-Corneille. En effet, il y trouve une maison, un terrain, des bâtiments capables d'accueillir ses nombreux et volumineux engins agricoles. Notre position géographique a été déterminante dans son choix vis-à-vis de sa clientèle, Dylan se déplaçant régulièrement dans un rayon de 20 à 30 kms.

Suite à l'accroissement des demandes, Dylan a embauché 1 ouvrier depuis 6 mois. Il se fait également aider par un prestataire de main



d'œuvre à temps partiel en période de forte activité.
N'hésitez pas à faire appel à lui pour tous vos travaux agricoles.

ROULLIER - Travaux Agricoles

L'Essard - 72460 Saint-Corneille

Tél. : 06 20 65 36 64 • Mail : roullier.dylan72@gmail.com

MÉTALLERIE

SARL JOHAN JOB - MÉTALLERIE



JOB ! Nom bien connu sur Saint-Corneille, notamment dans le monde du bâtiment avec l'enseigne « JOB PÈRE & FILS » implantée historiquement sur la commune, aujourd'hui dénommée QualilJOB Isolation. Si effectivement l'idée de reprendre l'affaire familiale au titre de la 3ème génération a été un temps évoqué, c'est finalement seul et à la tête de sa propre affaire que Johan JOB a décidé de poursuivre sa carrière professionnelle.

Johan a créé la SARL JOHAN JOB - MÉTALLERIE en février 2021, dont l'atelier est situé au Champs du Coudray, route de Fatines. Cette entreprise est spécialisée dans la métallerie à destination principalement de l'habitat : créations métalliques sur mesure, verrières, portes, escaliers, mobilier industriel, mais aussi pergolas, portails etc. Tout prédestinait Johan au monde

de l'entrepreneuriat, fibre familiale oblige ! Après ses études BTS Conducteur de travaux plutôt axées vers le BTP, il deviendra salarié de l'entreprise familiale de 2010 à 2017 avant de s'associer dans une nouvelle société dans un domaine bien différent de l'isolation et la plâtrerie : la menuiserie métallique. Et c'est donc en 2021 que s'émancipe en solo ce jeune gérant Cornélien aujourd'hui âgé de 34 ans, marié et père de famille. Pourquoi Saint-Corneille ? À cette question, il répond : « l'évidence ! ». Habitant notre village, il ne pouvait en être autrement pour le développement de sa commune où il a grandi depuis plus de 25 ans.

Pourquoi alors la métallerie métallique et décorative ? « À force de parcourir les chantiers, à force d'échanges avec des clients qui avaient des idées précises et innovantes d'aménagements de leur maison, et avec en fouie en moi l'envie de créer de mes propres mains, j'ai réfléchi puis développé le projet ».

Véritable autodidacte dans ce domaine, Johan participe seul à son affaire, sans salarié pour le moment. L'activité de l'entreprise va crescendo depuis sa création et son savoir-faire lui permet aujourd'hui de décliner la menuiserie métallique sous diverses formes qui ne dépendent que de l'imagination de chacun : hotte de cuisine, porte-verrière, plafonds, pergolas, clôture extérieure, escaliers, îlots de cuisine... tout est possible ! Son approvisionnement en acier est local, et malgré la flambée des cours et les difficultés d'approvisionnement au niveau mondial, les affaires n'ont pas été trop perturbées par les conséquences nées du conflit russo-ukrainien. Ce qu'il fabrique, il le fait en grande partie à son atelier : découpe, soudure, cintrage, ponçage ou encore peinture. L'assemblage et le montage, cela se passe chez le client in fine. Accessoirement, Johan JOB a conservé des travaux de menuiserie plus traditionnels en activité annexe.

N'hésitez pas à solliciter ses services pour vos envies et projets !

SARL JOHAN JOB - MÉTALLERIE

72460 Saint-Corneille

Tél. : 06 79 12 45 79

Mail : jobjohan72@gmail.com



LA VIE LOCALE

ÉPICERIE

APRÈS 38 ANNÉES, « L'ÉPICERIE BEAUDOUX » CHANGE DE MAINS

38 ans ! Presque toute une vie. Pascal et Isabelle BEAUDOUX, les propriétaires de l'épicerie Cornélienne devenue une institution ont décidé de cesser leur activité au 31 octobre dernier après de longues années d'exercice à la tête du commerce « EPI SERVICES », que personne n'appelait véritablement ainsi car ici c'était « Chez BEAUDOUX » !

C'est le 1^{er} avril 1986, en provenance de La Ferté-Bernard, qu'Isabelle et Pascal âgés respectivement de 21 et 22 ans reprennent le fonds de commerce d'épicerie/tabac jusqu'alors exploité par Mme CLÉMENT.

Avant cette prise de fonction, Isabelle - originaire de Fatines - est employée au PRISUNIC de La Ferté-Bernard et Pascal - natif de Champagné - est quant à lui ouvrier à l'abattoir SOCOPA à Cherré.

Au moment de prendre possession de leur nouvelle affaire, cela fait tout juste une petite semaine qu'ils se sont mariés. Hasard du calendrier ? Pas tout-à-fait car si l'idée de l'union était envisagée, celle-ci a été précipitée par les obligations administratives qui imposaient aux débitants de tabac d'être mariés pour exercer cette profession réglementée !



Très vite, et malgré une vie professionnelle bien chargée, ils eurent 2 garçons : Franck, l'aîné en 1987 et Alexandre en 1990, pas peu fiers d'être les enfants des commerçants du village ! Toute la famille habitait alors dans le logement attenant au commerce, jusqu'en 2002, année où ils font construire une maison à Saint-Corneille.

Le commerce a connu sous l'ère de Monsieur et Madame BEAUDOUX quelques évolutions, que ce soit dans les services proposés ou dans la structure du magasin.

La surface commerciale a subi une première extension en 1990, puis une seconde extension un peu plus importante en 2016.

L'activité d'origine d'épicerie traditionnelle, fruits/légumes et tabac est complétée par l'ouverture d'un rayon boucherie en 1992, d'abord en libre-service puis en rayon traditionnel, faisant suite à la fermeture de la Boucherie LEGENE, dernière boucherie du village située Grande-Rue.



En 1996, les jeux de la « Française des Jeux » font leur apparition au commerce.

En 2021, le rayon presse (hors presse locale) est arrêté, et le magasin devient également point de retrait de colis Pickup.

Pascal et Isabelle ont connu des moments forts dans leur vie professionnelle à la tête du commerce et c'est avec joie qu'ils se remémorent l'effervescence dans le centre-bourg lorsqu'avaient lieu les brocantes ou le comice avec les rues décorées pour l'occasion et l'animation entre les quelques commerces du bourg.

Mais il y a eu également des moments de doutes, de crises, de réformes qu'il a fallu traverser parmi lesquels le passage à l'euro et la sortie progressive du Franc, la crise de la « vache folle », bien évidemment la récente crise COVID, l'inflation galopante et la crise du pouvoir d'achat, sans compter l'évolution des habitudes des consommateurs tournés davantage vers les grandes surfaces et achats en ligne.

À chaque crise malheur est parfois bon, car chacun se souviendra durant les périodes de confinement et de restrictions sanitaires COVID en 2020 des longues files d'attente sur les trottoirs, où Pascal et Isabelle servaient les commandes par la fenêtre, fermeture des surfaces commerciales oblige !

Pendant et après cette période, les habitants ont retrouvé un sens à re-consommer local et à la notion de commerce de proximité qu'il est important de maintenir dans des villages ruraux comme le nôtre.



LA VIE LOCALE

Passée cette période COVID, Isabelle et Pascal admettent avoir ressenti une certaine fatigue, une certaine lassitude, et une certaine routine aussi. Il faut dire qu'ils ont ouvert la boutique 7 jours sur 7 de 1986 jusqu'en 2012 ! Et depuis, 6 jours sur 7. C'est alors que commence à poindre l'envie de céder le commerce.



Plusieurs visites et contacts ont eu lieu : l'affaire tourne bien depuis des années et le potentiel est intéressant au regard de l'agrandissement de la population sur Saint-Corneille. Et c'est au printemps de 2023 que les choses se sont précisées. Ainsi le 29 octobre 2023, Isabelle et Pascal BEAUDOUX baissaient pour leur dernière fois le rideau métallique du 19 Grande-Rue pour remettre les clés à Sophie quelques jours plus tard, repreneuse du fonds de commerce.

Pour cette der des ders, café et viennoiseries étaient offerts aux clients habitués. Même le jour de la quille, Pascal s'est fendu de quelques bons mots dont il est coutumier. Il en a aussi reçu en échange, c'était le jeu habituel au comptoir !

Isabelle et Pascal ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie des clients au moment de se dire au revoir, ici, « Chez BEAUDOUX » après 38 années.



Et demain ?

Bien qu'ayant cédé leur commerce, Pascal et Isabelle ne sont pour autant pas encore en retraite ! Ils aspirent dans un premier temps à un peu de repos bien mérité, et avanceront au mieux leur carrière pour compléter les quelques trimestres manquants avant de profiter ensuite - à Saint-Corneille - de leur retraite.

Passée l'émotion, ils tiennent à remercier les Cornéliens et Cornéliennes et l'ensemble de leurs clients pour leur fidélité et leur confiance durant ces longues années, et souhaitent à Sophie toute la réussite professionnelle dans son projet.

Nous félicitons et remercions Isabelle et Pascal BEAUDOUX pour leur longévité à la tête du multi-commerce local à Saint-Corneille, et leur souhaitons de profiter dès qu'ils le pourront d'une retraite bien méritée et de leur famille !

NOTRE EPICERIE

Ce n'était pas un poisson, Pascal et Isabelle BEAUDOUX ont repris l'épicerie de Saint-Corneille le 1^{er} avril 1986. Agés aujourd'hui de 38 ans, ils ont deux garçons, Franck et Alexandre.

A l'heure où les grandes surfaces se sont installées un peu partout, Isabelle et Pascal ont su résister et diversifier leur commerce afin que chacun puisse y trouver ce qu'il est venu chercher (tabac, boucherie-charcuterie, alcools, fruits et légumes, dépôt de pain le lundi, fromages de chèvre, crème, confiserie, papeterie, produits d'hygiène, etc...).

Pascal va lui-même chez les grossistes pour choisir ses fruits et légumes, ses morceaux de viande et vous garantir ainsi la meilleure qualité. Goûtez ses steaks et vous n'en achèterez plus ailleurs !

Vous avez envie de faire plaisir ou tout simplement de vous faire plaisir ? Chez Isabelle et Pascal, vous trouverez toutes sortes de cadeaux à l'effigie de Saint-Corneille.

Isabelle et Pascal sont à votre service chaque jour de la semaine :

- Lundi de 7 h 30 à 13 h
- Mardi à samedi de 7 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h 30
- Dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h 30



Congés annuels du 28 juillet au 19 août 2002 inclus.

Ce sont les petits commerces qui font vivre les villages, alors faisons vivre les petits commerces.

LA VIE LOCALE

ÉPICERIE

« L'ÉPICERIE » ! BIENVENUE À SOPHIE CHOPLAIN



Le 2 décembre dernier, c'est l'effervescence dans le centre bourg de notre village ! Et pour cause : ouvrent simultanément le nouveau commerce de fleurs et « L'Épicerie » après quelques semaines de fermeture pour cause de travaux.

C'est donc le baptême du feu pour Sophie CHOPLAIN, Bellêmoise d'origine, qui a racheté le fonds de commerce en succession de Pascal et Isabelle BEAUDOUX, derrière le comptoir du multi-commerces au cœur du village. Sophie, mariée et maman de 4 enfants, habite Saint-Corneille depuis 5 ans.

Après un mois de travaux suivant la remise des clés, l'épicerie-tabac-jeux a pu rouvrir. Certes cela n'était pas réellement prévu ainsi mais les aléas de la rénovation de locaux ont retardé la date d'ouverture initialement prévue le 21 novembre. Cette interruption pour travaux a suscité bien des curiosités des passants et des habitants qui s'y sont arrêtés, pressés de retrouver ce point de vente après modifications. Tout nouveau tout beau ! Le commerce a donc subi plusieurs interventions dans ce laps de temps afin d'être rafraîchi, accueillant et aux normes réglementaires. Entre les mises en conformité diligentées par la commune – nouveau propriétaire des murs – et les travaux de décoration effectués par Sophie, le multi-commerce a fait peau neuve :

- Mises aux normes électriques,
- Travaux de plomberie,
- Désolidarisation commerce / logement,
- Réfection des plafonds et éclairages,
- Rebouchages et revêtement des murs,
- Changement de la devanture,
- Remplacement de gondoles et présentoirs.

C'est donc dans un espace au goût du jour, cosy et joliment décoré que Sophie accueille les habitants de Saint-Corneille et des alentours à « L'Épicerie », nouvelle enseigne du commerce. Il faut dire que la décoration, Sophie elle maîtrise ! D'abord passionnée elle en a fait son métier avant de reprendre le commerce. En effet, après une formation initiale en comptabilité, sa carrière professionnelle prend quelques trajectoires : comptabilité, employée dans l'industrie, puis mère au foyer. Sophie se lance dans une formation qualifiante il y a 3 ans, en CAP Peintre pour suivre sa vocation : peinture d'intérieur et rénovation de meubles. C'est un travail physique, trop pour une femme seule admet bien volontiers Sophie. Et, c'est ainsi

qu'ayant eu vent de la mise en vente du fonds de commerce, que l'idée de le reprendre germe.

Après des contacts débutés en mai 2023, Sophie signe l'acte d'acquisition officiellement fin octobre 2023. Si rien ne prédestinait Sophie au commerce de détail, elle n'en manque pas moins d'idées pour relever ce nouveau « défi ». Pas question de révolutionner l'affaire ! Les clients retrouvent les mêmes services aux mêmes horaires qu'initialement proposés : Épicerie, fruits & légumes, espace viande-charcuterie-traiteur, tabac, jeux, dépôt de pain le mercredi. La vente de poissons le vendredi est en revanche supprimée pour contraintes sanitaires.

Mais quelques nouveautés sont apparues : rayonnage d'épicerie fine de produits locaux et un espace détente pour prendre un café !

Plus tard en 2024, notre nouvelle commerçante prévoit les vendredis et samedis des « pré-apéros » avec ventes et dégustations sur place de planches-apéro gourmandes et boissons (dans la limite des autorisations d'une licence restreinte de débit de boissons). À l'évidence Sophie ne va pas chômer ! Elle pourra compter sur l'aide de son conjoint le week-end notamment et si tout se passe bien, l'embauche d'un apprenti en complément pourrait être envisagée.



L'équipe municipale, pleinement investie dans la redynamisation du centre-bourg, se félicite de la reprise du multi-commerce de proximité si important pour la vie du village et au service des Cornéliennes et Cornéliens. Nous souhaitons à Sophie CHOPLAIN une pleine réussite dans son nouveau projet qui participe à l'essor de notre commune.

« Un village sans commerce est un village qui se meurt ».

À chacun d'entre nous, en contrepartie, de contribuer à la pérennité de ceux implantés sur notre commune.



LA VIE LOCALE

URBANISME DE LA COMMUNE P.L.U.I.



Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) restera notre feuilleton tout au long de ce mandat. Par délibération du 13 octobre 2022, le conseil communautaire a approuvé le PLUI sur une présentation de documents et de plans qui par la suite se sont avérés erronés. En date du 9 décembre 2022, j'ai reçu une information du Pays du Mans nous informant que le PLUI sera exécutable le 10 décembre 2022. Mais à ma grande surprise, j'ai découvert qu'un nouveau plan du PLUI avait été joint sans aucune concertation ni explication de la CDC dans le jeu de passe-passe, j'ai découvert que 2 zones majeures sur notre commune avaient été modifiées, « la zone du Grand Sablon » passant de 1AU à 2AU reculant notre développement d'urbanisation. Ainsi que « la zone Artisanale » route de Fatines acquise depuis de longues années qui a été complètement supprimée et classée en zone naturelle. En conséquence, aucun artisan local ne peut s'y installer « que de bonnes nouvelles pour passer les fêtes de fin d'année ».

Le 22 décembre 2022, j'ai saisi par courrier recommandé un recours gracieux sur ces zones (à M. le Préfet et au Président de la CDC). Début janvier 2023, M. Le Préfet m'a contacté pour convenir d'un rendez-vous. Cette rencontre a été fixée le 30 janvier à la Mairie de Saint-Corneille. Nous avons évoqué ces différents sujets et programmé une rencontre avec M. Le Sous-Préfet de Mamers saisi de ce dossier. Une réunion préparatoire a eu lieu le 20 avril à la mairie, mais la CDC faisant toujours la sourde oreille, j'ai à nouveau saisi M. Le Sous-Préfet le 16 mai par courrier pour l'alerter sur les difficultés liées à la mise en œuvre du PLUI et le service de l'urbanisme de la CDC.

Une réunion a eu lieu le 12 juillet à la CDC sous la Présidence de M. Le Sous-Préfet avec le Président de la CDC, le vice-président de la CDC en charge de l'aménagement, le DGS de la CDC, le responsable DDT de l'unité de planification, la chargée d'études DDT unité de planification, le responsable du service instruction du Pays du Mans et votre serviteur.

M. Le Sous-Préfet le 18 juillet a fait parvenir à chaque participant un relevé de conclusions suivantes :

- Zone du « Grand Sablon » : Après échange concernant les avancées du système d'assainissement, il apparaît que cette demande communale peut être traitée dans le cadre de la modification de droit commun du PLUI, qui devrait être engagée par la CDC en novembre 2023. Le délai d'aboutissement de cette procédure de modification simplifiée du PLUI.

- Zone « Artisanale de la Réverserie » : Après échange, le changement de zonage requiert une révision générale du PLUI, procédure d'une durée minimale de deux années, ou une déclaration de projet, qui nécessite un argumentaire élaboré à l'échelle de l'ensemble des zones économiques de la CDC.

Je peux espérer que la CDC va prendre acte et respecter les échanges et préconisations faites par M. Le Sous-Préfet lors de cette réunion du 12 juillet où tous les protagonistes étaient d'accord, en respectant les délais qui étaient compatibles avec les services de l'État présents et qu'enfin la CDC tienne compte des difficultés de terrains dans la Commune de Saint-Corneille, mais soyez en sûr je vais rester très vigilant dans le déroulement de ce feuilleton PLUI.

Michel Pré, Maire



LES ASSOCIATIONS

LA ROUE CORNÉLIENNE

Composition du bureau

Présidente : Martine EVRARD

Vice-présidente : Jeannette DANES

Trésorière : Brigitte METTAIS

Secrétaire : Christophe BADER



Pour l'année 2023, notre club comptait 24 licenciés dont six femmes, composés de Cornéliens, Savignéens et Montgesnois. Nos activités principales sont, les sorties les mardis, vendredis et dimanches, le matin en période estivale et l'après-midi en période hivernale. Bien entendu un bon nombre participe aux randonnées des clubs extérieurs (samedi ou dimanche). Du 29 juillet au 5 Août Pont à Mousson recevait la semaine fédérale, seulement trois de nos licenciés ont participé, toujours très ravis de cette semaine purement dédiée au vélo.

Nous mettons à l'honneur un adhérent de notre club Sylvain Mettais (enfant du village) qui a participé à PARIS BREST PARIS, ce n'est pas moins de 1125 kms en 74 heures 26. Cette épreuve est une des plus anciennes courses longue distance puisqu'elle date de 1891. Le départ et l'arrivée était à Rambouillet 6800 engagés. Sylvain a pris le départ le 20 août à 17 heures 45 et retour le 23 août à 20 heures 13. Il a dormi quatre à six heures en trois jours, le manque de sommeil est sans doute le plus difficile à gérer avec la chaleur. C'était en pleine canicule. Un sacré exploit, tout le club le suivait car il était géolocalisé. Prochain challenge ?

Bonne résolution 2024, venez nous rejoindre. Vous ne serez pas déçu ! Bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous. Notre club est affilié à la FFCT, les vélos à assistance électrique sont acceptés. Afin de découvrir notre club, trois sorties vous sont proposées sans engagement, et pour vous mesdames la première année de licence est offerte.

« **Le vélo, une activité physique recommandée pour le maintien de la santé.** »

À VÉLO TOUT EST PLUS BEAU

Contact : EVRARD Martine

Tél. : 06 82 08 04 32

Email : larouecornelienne@orange.fr



SECTION UNC-AFN SAINT-CORNEILLE

Président : Raymond FOUQUET

Notre association a pour but de perdurer la mémoire de nos aînés, anciens combattants et victimes des guerres. Nous participons aux commémorations du 8 mai et 11 novembre ainsi que le 5 décembre pour la guerre d'Algérie. Notre effectif se compose de :

- 8 anciens d'Algérie
- 1 Opex
- 4 veuves d'anciens combattants
- 7 soldats de France

Anciens combattants nous sommes de moins en moins nombreux, c'est pourquoi, je souhaite que les personnes qui partagent nos valeurs viennent nous rejoindre, comme Opex, Soldats de France ou Sympathisants, afin d'assurer la continuité de notre association. Je vous remercie par avance.



LES ASSOCIATIONS



Michel Boujenah, parrain de RSF

OBJECTIF MALAGASY RED ISLAND

Le point au 31 décembre 2022

De 1999 à 2002 : Restauration de l'école de Bélo-sur-Mer détruite par un cyclone. Construction de sanitaires d'un château d'eau, forage d'un puits, fournitures scolaires.

De 2003 à 2006 : Construction d'une école au village d' Antanimanimo, logement de fonction, toilettes, ameublement des classes. Prise en charge du salaire de l'enseignante pendant 2 ans.

De 2008 à 2010 : Construction d'une école au village de Manahy, logement de fonction, ameublement des classes, prise en charge du salaire pendant 2 ans.

De 2010 à 2012 : Reconstruction de l'école du village de Manahy suite au passage d'un cyclone. Protection des murs en torchis par un bardage en bois.

De 2013 à 2015 : Construction d'une école au village de Marofihitsy, ameublement des classes.

De 2016 à 2017 : Construction d'une cantine en collaboration avec RSF. au village de Marofihitsy, équipement des locaux en meubles et matériel de cuisine. Prise en charge pour 2 années du personnel : cuisinière et serveuses, (3 mères d'élèves) 2020, 21, 22. l'association est en « stand-by » pendant la pandémie.

2023/24. PROJET:

Construction d'une cantine au village de Tsiarimpioky en partenariat avec « Restaurants sans Frontières » et création d'un jardin et d'un poulailler afin d'alimenter durablement la cantine.



Air Madagascar

Merci à nos sponsors, sympathisants et amis, grâce à leur collaboration financière, tous ces projets ont pu être concrétisés... Yves Peurey

MOTO CLUB SAINT-CORNEILLE

Se retrouver le week-end pour rouler à travers nos belles régions est le but premier de notre moto club. Au mois de mai, nous avons participé à un rassemblement à Meymac en Corrèze où balade et soirée dansante étaient au programme.

En juin, nous avons pris la direction de la région du Médoc en prenant le bac à Royan pour découvrir le Show bike à Montalivet. En juillet, nous voilà à nouveau à Meymac pour fêter les 25 ans de leur club dans une excellente ambiance ! Et en septembre, notre dernière balade nous a permis de sillonner les routes des Châteaux de la Loire sous un magnifique soleil. Notre périple nous a amené à découvrir le splendide château de Chambord et la ville de Blois.

Amies motardes, amis motards, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. À noter dans vos agendas « Soirée le samedi 23 mars à la salle de Saint-Corneille organisée par le moto club » On compte sur vous !

Le Président et son équipe vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Contact : Michael Gaulin : 06 83 63 54 52



SACOR MUSIC'

Le 30 avril dernier, pour fêter notre 20^{ème} anniversaire notre harmonie a frappé fort en invitant l'Ensemble Nathan Bedel. Aucun regret la prestation était au-delà de nos espérances, et a été très appréciée des mélomanes ainsi que l'intervention de Sacor Music'. La soirée fut une réussite car le public est venu nombreux et enthousiasmé, environ 300 personnes avaient fait le déplacement. En première partie sept morceaux de Sacor sous la baguette de José Murillo. En deuxième partie l'Ensemble Nathan Bedel composé de huit musiciens professionnels, groupe de la région parisienne accompagné de quatre sarthois. Pour le final les musiciens de Sacor et l'Ensemble Nathan Bedel ont interprété « Fallen Angel ». Étant musiciens amateurs, nous étions sceptiques de pouvoir accompagner des professionnels. Ils nous ont rapidement mis à l'aise, nous avons répété un après-midi salle Michel Berger à Savigné.

Notre association tient à remercier les partenaires qui nous ont accompagnés pour l'élaboration de ce projet, ainsi que nos deux collectivités Savigné-l'Évêque et Saint-Corneille. La soirée a été clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité de Savigné-l'Évêque, et le buffet par Sacor Music'. Nous étions présents au forum des associations. Le samedi 23 septembre, nous étions invités à l'inauguration de la rue « Joséphine Baker » à Savigné-l'Évêque et le soir conviés par l'harmonie de Conneré pour la salle « Simone Veil » à Lombron. D'autre part, nous avons assuré le téléthon ainsi que les arrivées du Père Noël. Cinq musiciens sont venus nous rejoindre depuis septembre.

Renseignements : Bertrand Paulin



LES ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB DE SAINT-CORNEILLE



Composition du bureau saison 2022 / 2023 :

- Président : Fabien POIRRIER
- Vice-présidents : Éric BROCHELARD et Jérémy QUENTIN
- Trésorier : Claudy MEDARD
- Secrétaire et Trésorière-adjointe : Christine FROGER
- Secrétaire adjointe : Tatiana ROY

U7	MEDARD Claudy – VANNIER Pierre	U14/U15	MOUTON Fabien – BOULAY Frédéric
U9	RIVIERE Jean-Marc – CAILLETEAU Christophe GOUPIL Rémy	U18	LANDEMAINE Fabien
U11	GERMOND Nicolas – SELLIER Tom	SENIORS	BOGARD David – HOUDU Yohann QUENTIN Jérémy – FRUMERY Alexis
U13	BOULAY Steven - POIRRIER Fabien	VETERANS	BROCHELARD Eric – QUENTIN Jérémy
ARBITRE	LEFOULON Yohan	ARBITRE-CLUB	LEFOULON Yohan
AUTRES MEMBRES	BEATRIX Gilles – BRUNEAU Alain – FOSSE Fernand – FOUQUET Franck – GAULUPEAU Jocelyne – MOUTON Loïsa - RAYER Pascal – RIVIERE Chantal - VANNIER Patricia		

STABILITÉ GÉNÉRALE AU CLUB, ET UN NOUVEL ENTRAÎNEUR SENIORS

L'encadrement administratif de l'association a été reconduit à l'identique à l'issue de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2023 pour l'exercice sportif 2023/2024.

La saison 2023/2024 voit les effectifs du club stabilisés par rapport aux précédents exercices avec **163 licenciés** encore cette saison. Ce qui place le club à la 4^{ème} position sur 12 parmi les clubs affiliés FFF situés sur le territoire de notre Communauté de Communes du Gesnois-Bilurien, et dont 41% sont résidents de la commune.

Dans sa majorité, l'encadrement technique et l'accompagnement des équipes ont repris les mêmes fonctions à l'exception du groupe Seniors à la tête duquel un nouvel entraîneur général a été nommé. **David BOGARD** (qui a déjà entraîné le club durant 5 saisons il y a quelques années) et son adjoint **Yohann HOUDU** ont pris la succession de Julien et Frédéric BOULAY après leur souhait de passer le flambeau. Nous les remercions pour leur investissement sur les dernières saisons passées au FCSC.

Côté sportif, l'équipe fanion s'est sauvée in-extremis en D2 à l'issue de la précédente saison qui a été particulièrement éprouvante. L'objectif cette saison est de se maintenir le plus rapidement possible dans cette division où nous avons retrouvé une poule beaucoup plus locale.

Jérémy QUENTIN et **Alexis FRUMERY** ont conservé leur fonction de coachs de l'équipe réserve qui évolue en D4. L'idée est d'allier la compétition et le plaisir, en prenant le plus de points possibles. L'effectif seniors global regroupe 43 joueurs.

Sous la houlette de **Éric BROCHELARD**, le groupe vétérans qui s'étoffe (24 joueurs) et se rajeunit d'année en année évolue toujours en D3 dans un très bon état d'esprit et de bonne heure le dimanche matin. Ils espèrent faire un bon parcours en coupe.

L'école de football dénombre 35 petits de 5 à 10 ans pour constituer chaque section par catégorie d'âge. Nous constatons une baisse d'effectif en catégorie U9 (filles et garçons né(e)s en 2015 et 2016). Si certains enfants de la commune veulent

s'essayer en cours de saison, cela est tout-à-fait possible pour un tarif modique pour la pratique. N'hésitez pas à contacter le Président le cas échéant.

Préformation et formation en Entente Huisne-Vive Parence : 32 ados du club évoluent en entente avec les clubs voisins de Montfort-Lombron-Champagné et St Mars en championnats U13, U15 et U18.

Yohan LEFOULON notre arbitre officiel du club continue de parcourir les contrées sarthoises pour assouvir sa passion pour l'arbitrage, fonction qui n'est pas toujours aisée par les temps qui courent, force est de le déplorer. Cette saison **Jérémy QUENTIN**, vice-président a été mis à l'honneur. À l'initiative de la Ligue du Football Amateur, il a fait partie des 38 bénévoles issus de clubs de la Ligue de Football des Pays de la Loire invités au centre d'entraînement de la FFF et de l'équipe de France à Clairefontaine dans le cadre de la 3^{ème} édition du Week-end des Bénévoles les 4 et 5 novembre. Deux journées magnifiques qui resteront gravées.

Cette saison, le club accueille **Maxence DROUET** un stagiaire DEUST AGAPSC qui assiste le club dans quelques actions ponctuelles (sortie au Noël du Mans FC, organisation d'un stage de printemps pour les jeunes, foot en marchant à développer etc.)

INFRASTRUCTURES ET NOUVELLES TENUES

L'aire de jeu a particulièrement souffert à l'issue de l'été caniculaire 2022. Malgré de nouvelles restrictions d'arrosage en 2023, celles-ci et le climat ont été moins défavorables lors du dernier été. Ce qui a permis aux travaux d'entretien du terrain initiés par la municipalité de faire effet à la dernière rentrée. Le club remercie l'accompagnement du conseil municipal, faute de quoi, les conditions de jeu et d'entraînement auraient été déplorables pour tous les licenciés. Nous remercions également le personnel municipal, à plus forte raison les agents techniques Arnaud et Alexandre, pour leurs interventions lorsque c'est nécessaire.

LES ASSOCIATIONS



Le city-stade implanté à côté du stade est un nouvel outil dédié aux jeunes Cornéliens, et qui pourra très ponctuellement être utilisé par le FCSC pour les U7 et U9 du club, évitant ainsi les entraînements sur terre boueuse en périodes de fortes précipitations.

Une pergola a également été installée à la buvette du stade par le club. Enfin nous sommes à l'abri quand il pleut, ça n'était pas du luxe !

Enfin, un nouveau jeu de maillots a été remis cette saison, à destination de la catégorie U11, financé par notre partenaire **FDELEK** de Saint Mars la Brière que nous remercions vivement.

AGENDA ET MANIFESTATIONS

Au rayon des animations du club pour diversifier les rentrées financières, nous avons renouvelé notre **randonnée gourmande** en juin dernier, réunissant 1 009 marcheurs sur un parcours qui a beaucoup plu sur cette édition. Nous remercions la collectivité et les particuliers nous ayant autorisés à emprunter chemins et bâtiments, ainsi que tous les participants que nous espérons retrouver lors de notre prochaine édition.

Le Président renouvelle ses remerciements aux fidèles sponsors locaux et collectivités pour leur soutien financier et matériel.

« LES BÉNÉVOLES N'ONT PAS NÉCESSAIREMENT LE TEMPS, ILS ONT DU CŒUR »

« À tous les bénévoles du club, quelle que soit votre fonction ou mission au FCSC, ponctuelle ou récurrente, sur le terrain ou dans l'ombre, à l'arbitrage ou au lavage des maillots, vous ne mesurez pas la chance qu'ont nos licenciés de vous avoir auprès d'eux. Surement pas toujours appréciés à leur juste valeur, vos accomplissements méritent le respect de tous. Vous avez le mien, et tous mes indéfectibles remerciements ! »

FABIEN POIRRIER - PRÉSIDENT

Contact 06-14-60-13-87 pour rejoindre le club (joueur, dirigeant ou arbitre) ou pour tout autre renseignement.

Toutes les infos du club sur le site internet :
www.fcsc.footeo.com ou son compte Facebook.
Mail : fcstcorneille@gmail.com

AGENDA 2023/ 2024

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE :

NOËL DU MANS FC – STADE MARIE MARVINGT
SORTIE EN CAR PARKING ÉCOLE

MERCREDI 6 DÉCEMBRE :

GOÛTER DE NOËL ÉCOLE DE FOOT AU STADE

VENDREDI 5 JANVIER :

LOTO – ESPACE DU NARAIS ST-MARS LA BRIÈRE

DU 22 AU 25 AVRIL :

STAGE DE PRINTEMPS POUR LES JEUNES

MARDI 30 AVRIL :

LOTO – ESPACE DU NARAIS ST-MARS LA BRIÈRE

SAMEDI 25 MAI :

RANDONNÉE GOURMANDE À ST-CORNEILLE



LES ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB SAINT-CORNEILLE

Le Tennis Club de St-Corneille a une nouvelle fois proposé en 2023 des cours le mardi soir entre 17h30 et 20h30 par notre professeure habituelle Hélène, toujours dans la bonne humeur avec comme objectif d'acquérir les bases pour les plus jeunes et de faire progresser les plus anciens.

Cette année, pour les cours de printemps, l'effectif a augmenté par rapport aux années passées. Nous avons accueilli 21 élèves répartis en trois groupes d'enfants en fonction de l'expérience et du niveau de chacun. Les cours ont été victimes de leurs succès et nous avons malheureusement été obligés de refuser des inscriptions.

En complément de ces cours, nous proposons 2 stages d'été. Cette année, 23 enfants ont participé aux 2 stages qui ont eu lieu du 10 au 13 Juillet et du 17 au 21 Juillet.

À l'issue de la saison, afin de pouvoir passer un moment de convivialité entre adhérents et non adhérents, un après midi tournoi de tennis et soirée festive autour d'un barbecue a eu lieu le samedi 08 juillet, qui a rassemblé une trentaine de personnes.

Les adhérents en possession de la clé de cette année doivent la retourner avant le 31/01/2024 afin de récupérer leur chèque de caution et ou le cas échéant prendre possession de la nouvelle clé pour 2024.

Le bureau tient à rappeler que les cours et les stages de l'année prochaine peuvent toujours être réglés par coupons sports (les chèques vacances ne sont pas admis), les deux étant délivrés par ANCV cela a prêté à confusion les années précédentes.

Pour bénéficier du Coupon Sport (avec ou sans participation financière) adressez-vous :

- À votre comité d'entreprise ou comité social et économique, si vous êtes salarié du secteur privé
- À votre association ou amicale du personnel, si vous êtes agent de la Fonction Publique Territoriale
- Auprès de vos collectivités locales (conseils généraux ou régionaux, mairies, DRDJS) qui peuvent mettre en place le Coupon Sport pour leurs administrés.

Les adhésions 2024 seront à retirer directement auprès du trésorier ou de la secrétaire à compter du mois de mars.

Pour l'année 2024, de nouveaux cours de printemps et stages d'été vous seront à nouveau proposés. Les inscriptions se feront courant du mois de mars 2024. Les papiers d'inscriptions et les affiches seront diffusés auprès de l'école, de la mairie et des commerces de Saint-Corneille ainsi que sur le site internet de la mairie et sur notre page Facebook. N'hésitez pas à nous suivre et à échanger avec nous via notre page Facebook : "Tennis St Co"

Bien sportivement / Le Bureau.

Président : Jean-Michel GUERIF, jmguerif@hotmail.fr - 06.52.10. 63.60

Trésorier : Jérôme SIXTE-PORRET, jerome.sixte@orange.fr - 06.78.33.06.56

Secrétaire : Sylvia Launay, sylvia.launay72@orange.fr - 06.98.74.14.65

Nous vous attendons tous pour la saison 2024.

COUPON SPORT

LE SPORT ACCESSIBLE À TOUS

LES ATOUTS DU COUPON SPORT

- Pour les sports individuels, collectifs, aquatiques & nautiques, de forme ou encore de montagne et de nature.
- Vous offrez aux salariés/agents une aide individuelle pour pratiquer le sport de leur choix dans de nombreuses associations ou clubs.
- Accepté pour régler des cotisations, adhésions, cours ou stages auprès de 48 000 clubs et associations.
- Disponible en coupures de 10, 15 et 20 €.
- Valable 2 ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité directement sur internet*.
- La garantie d'un titre dédié à la pratique sportive.



VOS AVANTAGES

- Une gestion allégée sans justificatif de remboursement.
- Une exonération de charges sociales.
- Une maîtrise totale de votre budget.
- Une participation non plafonnée.
- Une participation modulable en fonction de critères sociaux d'allocation.



VOS SERVICES

- Un Espace Client en ligne personnalisable et disponible 24h/24 et 7j/7.
- La personnalisation des chèques : choix des coupures et chèques nominatifs.
- L'envoi direct aux bénéficiaires ou la livraison sur site**.
- L'intégration de votre logo en couleurs**



OÙ L'UTILISER ?

Rendez-vous sur guide.ancv.com rubrique Coupon Sport



LES ASSOCIATIONS

GÉNÉRATION MOUVEMENT



**Président
et Secrétaire adjoint**
André ROBERT



**Vice-présidente
et secrétaire**
Mireille PECQUENARD



Trésorière
Marinette GARRY



**Trésorière adjointe et
responsable voyages**
Géraldine PARME



**Adjointe responsable
voyages**
Michèle GESLIN

MEMBRES DU BUREAU



Mauricette ROBERT



Thérèse ROULLIER



Claude GUILLIN



Gilbert METAIS

MANIFESTATIONS 2023

1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET 7 CONSEILS D'ADMINISTRATION

RANDONNÉES

Tous les mardis 10 à 11 kms (l'été le matin et l'hiver l'après-midi) / 1 fois par an sortie journée avec restaurant ou pique-nique
3 fois par an 10 kms et restaurant
1 fois par an rando/barbecue (randonneurs assidus/conseil d'administration/membres du bureau)



CARTES BELOTE

3 fois par an concours Interclubs
1 fois par an concours interne avec 2 repas à gagner



BOULES

2 fois par an concours Interclubs
1 fois par an concours interne avec 2 repas à gagner
Tous les lundis après-midi de début mars à fin septembre entraînement

QUESTIONS POUR UN APRÈS-MIDI INTERCLUBS

REPAS DU CLUB 1 fois par an

1 SOIRÉE PHOTOS ET REPAS

GOÛTER DE NOËL ET COTISATIONS

Nous envisageons quelques sorties supplémentaires dont les dates ne sont pas arrêtées



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET MISE EN FORME

Notre association a 34 ans, elle a pour but de développer la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès du public adulte. Le fait d'être non compétitive permet de retrouver de la convivialité.

Les cours sont dispensés par Cyrille Guillot, jeune animateur sympathique et très dynamique, agréé à la fédération française du sport.

Le jeudi matin de 10H à 11H pour les cours seniors. Le jeudi soir de 20H à 21H pour les cours adultes soutenus.

Les cours sont très diversifiés, chaque semaine de nombreux exercices sur fond musical. (Renforcement musculaire abdos, fessiers, steps etc...). Ces cours se déroulent à la salle multi-usages (sauf pendant les vacances scolaires).

Les inscriptions se font lors des séances. Il est toujours possible d'adhérer en cours d'année avec les deux premiers cours gratuits.

Alors place au sport santé, place au sport bien être, place à la gymnastique volontaire. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Françoise CHARTIER

Vice-présidente : Sandrine PAULIN

Trésorière : Romy CHARLOT PEYRAMAYOU

Trésorière adjointe : Karine SOREAU

Secrétaire : Laëtitia Ragot

Secrétaire adjointe : Laëtitia MARET

LES ASSOCIATIONS

APE

«La mission que l'APE se donne est de créer tout au long de l'année une vie autour de l'école, de favoriser les échanges entre les parents et de contribuer financièrement aux projets éducatifs et récréatifs de l'école. Elle aide autant que possible Accolade (association gérée par les enseignants de l'école) pour mener à bien des projets tels que le « Prix des Lecteurs », en participant à l'achat des livres. Chaque année, l'APE accompagne le Père Noël dans les classes pour offrir un livre à chaque enfant. Cette année, nous espérons que les actions saucissons (nouvelle action en 2022), brioches seront une réussite, tout comme le retour de la bourse aux Jouets, le 19 novembre 2023.

Nous vous remercions pour votre large participation à la chasse aux œufs de Pâques 2022/2023 et à la boum d'Halloween 2023/2024 ! Nous espérons que vous serez tout aussi nombreux à venir assister aux prochains événements : chasse aux œufs, boum du Carnaval, etc.

L'APE profite pour remercier les parents qui contribuent à la réussite des actions et qui, lorsqu'ils le peuvent, donnent leur temps pour permettre à l'association de vivre et de donner vie à ses projets. Parmi les personnes que l'APE remercie, figure l'équipe des enseignants avec qui nous avons toujours plaisir à travailler.

L'APE est une association en perpétuel mouvement, ses membres changent au gré des arrivées et départs des enfants de l'école. Cette année lors de notre assemblée générale, un nouveau bureau a été élu, avec une équipe au complet. L'effectif de l'association a augmenté de 66%, cela permet d'assurer sa pérennité. En effet, à la fin de l'année 2023/2024, certains membres qui ont largement participé au fonctionnement, nous quitteront, leurs enfants partant au collège. Nous comptons donc en permanence sur la venue

Association des Parents d'Élèves de Saint Corneille - 34 Grande Rue 72460 Saint Corneille



De gauche à droite : Jessica COLAS, Marie MOREAU, Alexis FURET, Adeline GUYARD, Fanny COLLARD et Flavie SERDOT

de nouveaux membres tout au long de l'année, porteurs d'idées nouvelles et de dynamisme.

Tous les parents des enfants scolarisés à Saint-Corneille en sont membres de droit, ce qui signifie que chacun peut contribuer, en fonction de son temps, à la concrétisation de projets qui lui tient à cœur et assister aux réunions périodiques. N'hésitez pas à nous rendre visite. Le bureau et les membres APE



Les membres : Adrien GAUDRE, Amandine TRIFFAULT, Anaïs BLANCHARD, Angel BESSON, Audrey DASSE, Camille LIBERGE, Cécile GALLET, Céline GERMON, Charline JOB, Emeline LE LAY, Erika GARRIGUES-LOUCHE, Jennifer GRATTE, Karine BLIN, Lucie BLANCHET, Lydia FURON, Noémie PAIN, Perrine LE BERRE, Sandrine POILPRE, Sophie GUILLIER.



ape.stcorneille@outlook.com



www.facebook.com/apestcorneille72

COMITÉ DES FÊTES



Présidente :

Martine Evrard

Vice-président :

Michel Fontaine

Secrétaire :

Henri Lermenier

Trésoriers :

Brigitte Mettais /
Michel Herve

Notre première manifestation de l'année a eu lieu le 14 Mai. Comme à l'habitude c'est la

brocante qui ouvre les festivités. Nous accueillons toujours autant de participants et de visiteurs à la recherche de la bonne affaire en seconde main.

Le 23 Juin, nous avons fêté la musique avec une météo très favorable. Les participants et visiteurs en très grand nombre ont profité de l'esplanade de la Mairie. Les musiciens et les chanteurs sont restés actifs jusqu'à tard dans la nuit.

Le salon du bien-être a ouvert ses portes le 7 octobre. Comme les années précédentes, exposants et visiteurs ont répondu présents en grand nombre à cette manifestation. De la même manière, les producteurs locaux ont proposé bon nombre de produits variés issus de leurs terroirs. Une façon d'échanger et de découvrir des nouveautés.

Le 17 novembre, c'est la journée du Beaujolais Nouveau. Chacun a pu déguster la nouvelle cuvée et profiter de ses arômes. Pour accompagner tout cela il faut bien sûr un peu de charcu-

terie et de la musique. Merci à nos amis musiciens et chanteurs pour cette soirée.

Le Père Noël a pris rendez-vous avec petits et grands pour la soirée du 16 Décembre. Comme à son habitude, il a distribué des friandises aux enfants au pied du sapin. Pour finir, un chocolat chaud accompagné d'une brioche a été servi aux nombreux participants. Nous remercions Virginie et Joffrey Lorient pour la mise à disposition du vélo-cargot ayant transporté le Père Noël.

Vous voulez rejoindre le comité n'hésitez pas ! Nous avons besoin de nouvelles idées et des petites mains.

Vous êtes conviés à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le 9 février à 20h30.

Le bureau vous souhaite une excellente année 2024 !



JEUX

ANAGRAMME

TROUVER LES ANAGRAMMES DE VOS ÉLUS EN UTILISANT LES LETTRES EN VERT

- 1 - MICHEL PRE : en 7 lettres : -- P ----
- 2 - CHRISTELLE LEVASSEUR : en 12 lettres : -- L -- I ---- L -
- 3 - HENRI LERMEUNIER : en 9 lettres : - N ---- N --
- 4 - MALIKA PLANCHE : en 8 lettres : - - - - - A
- 5 - SYLVAIN BARANTIN : en 9 lettres : A - - - S - - -
- 6 - MARTINE EVRARD : en 9 lettres : E - - - - - R
- 7 - AURELIE BARRE : en 9 lettres : B - - - - R - -
- 8 - NADINE EGGER : en 10 lettres : G A - - I - - - E E
- 9 - KATY GUERIF : en 7 lettres : G - - - - -
- 10 - FABIEN POIRRIER : en 10 lettres : B - - - F - - R - -
- 11 - KARINE BLIN : en 7 lettres : - - N - - - -
- 12 - THIERRY MONCHATRE : en 11 lettres : C - - T - - - - R - -
- 13 - ANNICK RICHARD : en 8 lettres : - - - - N - - -
- 14 - GERARD BRETEAU : en 10 lettres : B - R - - - - D - -
- 15 - MICHEL VIRATELLE : en 10 lettres : H - V - - - - - E

RÉPONSES

1. EMPILER
2. TÉLÉVISUELLE
3. ENLUMINER
4. CAMELLIA
5. ARTISANAL
6. ENTRAIDER
7. BEURRERIE
8. GARDIENNÉE
9. GUITARE
10. FARINIÈRE
11. BINAIRE
12. CONTRETRIER
13. CRAINDRA
14. BARREAUDE
15. CHEVALERIE

QUIZZ : LE MAIRE ET LA COMMUNE

Q°1 : Qui peut voter aux élections municipales ?

- A. Tous les habitants majeurs de la commune
- B. Tous les citoyens français de la commune
- C. Tous les citoyens français et les citoyens d'un pays membre de l'Union européenne de la commune

Q°2 : À quel âge peut-on devenir maire ?

- A. 18 ans
- B. 23 ans
- C. 30 ans

Q°3 : Qui élit le maire ?

- A. Les électeurs
- B. Les conseillers municipaux
- C. C'est le premier de la liste arrivée en tête

Q°4 : Quelle est la durée du mandat de conseiller municipal ?

- A. 4 ans
- B. 5 ans
- C. 6 ans

Q°5 : Comment est fixé le nombre de conseillers municipaux ?

- A. Chaque commune décide de la composition de son conseil municipal
- B. Il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants
- C. Il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitations

Q°6 : À quel rythme le conseil municipal doit-il se réunir ?

- A. Il n'y a pas de règle
- B. Au moins une fois par mois
- C. Au moins une fois par trimestre

Q°7 : Comment le maire doit-il porter l'écharpe tricolore ?

- A. Le bleu près du col quand elle est portée en écharpe
- B. Le rouge près du col quand elle est portée en écharpe
- C. Comme il veut

Q°8 : Combien y a-t-il de communes en France au 1^{er} janvier 2023 ?

- A. 366
- B. 36 668
- C. 34 945

Q°9 : Qui sont les conseillers communautaires ?

- A. Ils sont les représentants de l'Union européenne auprès des communes
- B. Ils représentent les communes au sein communautés de communes
- C. Ils représentent les différentes communautés religieuses présentes dans la commune

Q°10 : Quels sont les principaux impôt et taxes votés par le conseil municipal ?

- A. La taxe d'habitation, la taxe foncière et la TVA
- B. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe foncière, la contribution économique territoriale
- C. La taxe d'habitation, la taxe foncière, l'impôt sur les sociétés

RÉPONSES :

- 1-C / 2-A / 3-B / 4-C / 5-B / 6-C / 7-A / 8-C / 9-B / 10-B



commune de

Saint-Corneille

LE CORNÉLIEN

vous souhaite

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

► AGENDA DES MANIFESTATIONS 2024

- | | |
|---------------------------------|--|
| 5 Janvier 2024 | Loto / Football Club / Gymnastique Volontaire
Espace du Narais Saint-Mars la Brière |
| 23 Mars 2024 | Course Vélo / L'Union Cycliste Montgesnoise |
| 23 Mars 2024 | Soirée / Moto Club |
| 22 au 25 avril 2024 | Stage multi-activités de printemps pour les jeunes licenciés
ou pas de 5 à 12 ans / Football Club |
| 30 Avril 2024 | Loto / Football Club / Espace du Narais Saint-Mars La Brière |
| 30 Avril 2024 | Concert / Sacor Music ' / Salle Michel Berger Savigné-l'Évêque |
| 12 Mai 2024 | Brocante / Comité des Fêtes |
| 25 Mai 2024 | Randonnée Gourmande / Football Club |
| 1^{er} Juin 2024 | Randonnée Cyclos et Pédestre / La Roue Cornélienne |
| 22 Juin 2024 | Fête de l'école / École Publique |
| 28 Juin 2024 | Fête de la Musique / Comité des Fêtes |
| 5 Octobre 2024 | Salon du Bien Être / Comité des Fêtes |
| 22 Novembre 2024 | Soirée Beaujolais / Comité des Fêtes |
| 14 Décembre 2024 | Arrivée du Père Noël / Comité des Fêtes |